AUTORITÉ DE GESTION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE
CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS
Arsenal, Route de Citadelle, Milot

SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS & LEÇONS APPRISES DANS LA GESTION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS (PNH-CCSR)

[OCTOBRE 2018 - JUILLET 2022]

Marc-Donald VINCENT
[ÉDITEUR]

© AGP, JUILLET 2022

AUTEURS & AUTRICES

Marc-Donald VINCENT, M.Sc., Responsable logistique
Luc THELUS, MAP, Directeur Exécutif de l'AGP
Olange PIERRE, MBA, Gestionnaire
Youdeline Garcon, Assistante administrative et logistique
Fanise TOUSSAINT, Superviseuse des Agents environnementaux
Kerslin Joseph, Animateur social

CONTRIBUTEURS & CONTRIBUTRICES (MEMBRES DE LA COORDINATION)

Fontescony JOSEPH, Spécialiste environnemental
Jean Gary DENIS, Spécialiste social
Sinedie Dupuy, Spécialiste touristique
Dwoling ARCHILLES, Spécialiste en patrimoine

AVEC LA COLLABORATION DU :

Service social	***Personnel de soutien***	***Service environnemental***
Samuel DELPHIN	Carl- Henry FILS- AIMÉ	Shiling Théodule SAINT-PHART
Angeline BLAISE	Edouard LATORTUE	Frantz Junior PIERRE- LOUIS
Frantz Rosemond PIERRE	Wilfrid JACQUES	Kalux DUMAS
Edwige CELESTIN	Delivrancia CESAR	Chermina SAINT- FORT
	Étienne JEAN ULRICK	Heurne MAGLOIRE
	Edrisse FLEURIDOR	Danise IDÉUS PETIT
		Julien STANIS
		Willianise ROBERT
		Angeronilly JEAN- BAPTISTE
		David ROMELUS
		Altès DORISCA
		Jose GUILLAUME
		Marc Daniel JEAN- BAPTISTE
		Garry JOSEPH
		Modeline SEVERE
		Cherlie DESAMOURS

<u>Pour citer en style APA</u> :

Vincent, M-D., Thelus, L., Pierre, O., Garçon, Y., Toussaint, F., Joseph, K. (2022). *Synthèse des réalisations & leçons apprises dans la gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) : Octobre 2018 - juillet 2022*. Haïti : Autorité de Gestion du Parc (AGP).

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 3
LISTE DES ANNEXES 4
I. CONTEXTE 5
II. ÉVALUATION ET MITIGATION DES RISQUES 7
2.1 Évaluation et mitigation des risques de gouvernance du Parc 7
2.2 Évaluation et mitigation des risques environnementaux du Parc 12
2.3 Évaluation et mitigation des risques sociaux du Parc 16
III. LECONS APPRISES DANS LA GESTION DU PARC 20
3.1 Gestion administrative du Parc 21
3.1.1 Synthèse des réalisations administratives 21
3.1.2 Leçons apprises dans la gestion administrative du Parc 32
3.2 Gestion environnementale du Parc 37
3.2.1 Synthèse des réalisations environnementales 37
3.2.2 Leçons apprises dans la gestion environnementale du Parc 47
3.3 Gestion socioculturelle du Parc 48
3.3.1 Synthèse des réalisations socioculturelles 48
3.3.2 Leçons apprises dans la gestion socioculturelle du Parc 54
RÉFÉRENCES 55

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. ÉBAUCHE DE PLAN DE SÉCURITÉ DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR 57

Annexe 2. SIMPLES MESURES DE MITIGATION (SMM) DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES SITES PNH-CSSR 77

Annexe 3. PLAN DE GESTION DE PLAINTES ET RESOLUTION DE CONFLITS..... 89

Annexe 4. PLAN DE COMMUNICATION DU PNH-CSSR..... 97

Annexe 5. PLAN DE RÉOUVERTURE POST-COVID DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR) 107

Annexe 6. PLAN DE GESTION DE LA COVID-19 AU NIVEAU DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR) 120

Annexe 7. IMAGES..... 130

I. CONTEXTE

En tant que l'un des hauts lieux de la biodiversité d'Haïti, un lieu de mémoire de l'identité historique et de la postérité haïtienne, et un espace de loisir où se cristallise la culture haïtienne, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) a été créé par le Décret Présidentiel de 1978 et devient le plus important patrimoine culturel haïtien inscrit, depuis 1982, sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Parc National Historique est dirigé depuis 2013 par un Conseil Interministériel de Gestion (CIG) composé des représentants de six Ministères, sous la présidence du Premier Ministre du Gouvernement de la République d'Haïti. Le Secrétariat permanent de ce conseil est assuré par la Direction Générale de l'ISPAN, point focal de l'État. D'octobre 2018 à juillet 2022, l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) devient le bras technique et opérationnel du Conseil Interministériel de Gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR). Delà, l'AGP s'engage à assurer la conservation du patrimoine naturel, l'exploitation touristique des sites historiques et la protection et conservation des sites du patrimoine. Parallèlement, dans une dynamique d'inclusion de la population locale des quatre (4) communes du Parc (Milot, Dondon, Plaine du Nord, Grande Rivière du Nord), l'AGP réalise toutes ces activités de concert avec les parties prenantes du Parc et la société civile, ce, pour améliorer structurellement les conditions de vie des habitants du Parc et harmoniser leurs relations.

Se positionnant en milieu rural, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, en tant que Parc habité, fait face à de nombreux problèmes économiques (extrême pauvreté), social (manque de services sociaux de base, conflits entre habitations), politiques (intérêts divergents). En ce sens, l'existence de l'AGP dans le Parc devient un catalyseur et un facteur important dans la quête de solution face à des problèmes structurels et courants des communautés du Parc dans l'objectif de conserver l'aspect serein, hospitalier et touristique du Parc. Ainsi, l'AGP tire de nombreuses leçons dans sa gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers à différents niveaux. D'abord, la réduction des scènes de violences et de conflits entre habitations du Parc constitue l'un des grands progrès de l'AGP sur le plan social où cinq (5) Animateurs sociaux travaillent dans la sensibilisation sociale et culturelle. Sur le plan économique, l'AGP met 16 Agents environnementaux à la disposition des exploitants agricoles des quatre (4) communes du Parc afin de les former sur la transition écologique et de rupture avec les pratiques d'agriculture

vivrière dans les flancs de montagnes du Parc (à noter que le PNH-CSSR est pratiquement à relief montagneux). Contrairement aux pratiques agricoles appliquées par les exploitants agricoles avant 2018, de nos jours, les faits montrent que plus 2/3 des exploitants agricoles du Parc fait de l'agroforesterie grâce aux principes que l'AGP leur a inculqués via des ateliers réguliers de formation sur différentes thématiques pratiques. Sur le plan environnemental, en plus de la sensibilisation des populations locales sur les écogestes, l'AGP réalise périodiquement des travaux à haute intensité de main d'œuvre dans le Parc lors des pèlerinages patriotiques (semaine sainte) avec l'appui du Projet de Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur Touristique (PAST). Sur le plan culturel, avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et du Ministère du Tourisme (MT), l'AGP réalise des activités d'animation culturelle au pied du Palais Sans-Souci pendant la semaine sainte (pèlerinage patriotique) afin de réduire les affluences de visiteurs vers la Citadelle qui ne peut pas absorber leur pression. Entre autres, l'AGP crée des clubs communautaires dans chacune des communes du Parc afin de mobiliser les populations locales dans la protection conjointe et participative du patrimoine naturel, culturel et surtout dans le transfert de connaissances leur permettant d'améliorer les conditions de vie de leur communauté.

Pour nous autres à l'AGP, issu d'un paradigme méthodologique quantitatif et qualitatif (mixte), ce rapport sur les leçons apprises dans la gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers constitue un élément essentiel du processus d'amélioration continue et consiste un élément clé d'une saine gestion de qualité permettant à l'AGP, au CIG et aux bailleurs d'évaluer les actions mises en œuvre et les stratégies utilisées tout au long du cycle de vie du projet PAST et d'en tirer des enseignements pouvant aider dans la gestion d'autres Parcs Nationaux.

En somme, les résultats obtenus par l'AGP témoignent des actions concrètes réalisées dans les différents milieux complexes du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers. Ce rapport bilan décrit l'ensemble des activités allant d'Octobre 2018 à Juillet 2022 qui ont été réalisées par l'AGP. Dans les sections qui suivent, on mettra l'emphase sur l'évaluation et mitigation des risques, les réalisations de l'AGP et les leçons apprises dans la gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR).

II. ÉVALUATION ET MITIGATION DES RISQUES

L'évaluation des risques auxquels fait face le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) consiste en une inspection et des observations approfondies du Parc en vue d'identifier entre autres les éléments, situations et procédés qui peuvent causer un préjudice, en particulier à des personnes et des monuments faisant partie du PNH-CSSR. Cette évaluation permet de cerner les dangers et les facteurs de risque qui avaient causé un préjudice (identification des dangers). Aussi, elle permet d'analyser et d'examiner le risque associé au danger (analyse du risque et examen du risque) et de déterminer des moyens appropriés pour éliminer le danger ou pour maîtriser le risque lorsque le danger ne peut pas être éliminé (maîtrise du risque). Par ailleurs, la mitigation est la mise en œuvre de mesures destinées à réduire les dommages associés à des risques naturels ou générés par les activités humaines (services de l'État dans le Nord, 2013). Dans la section suivante, on présente l'évaluation et mitigation des risques de gouvernance du Parc, des risques environnementaux et sociaux du Parc.

2.1 Évaluation et mitigation des risques de gouvernance du Parc

De par l'observation et les expériences de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP), le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers fait face à de nombreux risques liés à la gouvernance. Dans cette optique, le tableau 1 présente la matrice d'évaluation et mitigation des risques de gouvernance du PNH-CSSR. Aussi, ce tableau décrit les stratégies de mitigation adoptées par l'AGP pour réduire les risques y afférents.

Tableau 1. Matrice d'évaluation et mitigation des risques de gouvernance du Parc

Les types de risques de gouvernance	Description des risques de gouvernance	Stratégie de mitigation
Crise sociopolitique, institutionnelle et insécuritaire	Violences et instabilité sociopolitique ne favorisant pas les pratiques du tourisme en permanence	- Sensibilisation de la population locale autour de l'impact des pratiques de violences et d'instabilité sociopolitique sur le bon fonctionnement du Parc et le développement socioéconomique des communautés du Parc ; - Création d'une Task Force interministériel devant définir une orientation stratégique en matière de sécurité pour le Parc ; - Roulement du personnel de l'AGP - Élaboration d'une ébauche de plan de sécurité du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers
	Sentiment d'insécurité à cause des affrontements entre bandits armés et des règlements de compte au Parc	- Réception de plaintes - Mise en œuvre d'un Comité de Gestion de Crise inter-habitation - Sensibilisation de la population du Parc sur les conséquences socioéconomiques de l'insécurité - Intervention affaiblie de la Police Nationale d'Haïti (PNH)
	Obstruction de la route menant vers la Citadelle par des groupes informels pour exiger à l'État des actions à caractère socioéconomiques dans le Parc	- Organisation de réunion avec les groupes concernés
	Vandalisme	- Sensibilisation de la population locale ; - Communication intense avec les acteurs du Parc
	Détention d'armes à feu dans le Parc	- Sensibilisation de la population du Parc sur les conséquences graves de détention d'armes à feu dans le Parc

	Conflits interrelationnels et intra-relationnels entre les Guides, Meneurs de chevaux, les Marchands de souvenirs et les Artisans du Parc	- Organisation des ateliers de formation et des réunions avec les Guides, Meneurs de chevaux, les Marchands de souvenirs et les Artisans du Parc ; - Identification des Guides, Meneurs de chevaux, les Marchands de souvenirs et les Artisans du Parc avec des maillots (uniformes par catégorie) et des casquettes ; - Avertissement et blâme des Guides, Meneurs de chevaux, les Marchands de souvenirs et les Artisans du Parc
	Conflit entre les mairies du Parc et le Ministère du Tourisme pour le contrôle des kiosques de perception	Fermeture provisoire des kiosques et pourparlers avec les parties en conflits
Crise épidémiologique	Expansion de la COVID-19 en Haïti	- Mise en œuvre d'un plan de gestion de la COVID-19 au niveau du Parc National Historique ; - Roulement du personnel de l'AGP ; - Port obligatoire de masque dans le Parc ; - Fermeture provisoire du Parc National Historique ; - Renforcement des mesures de prévention dans le PNH-CSSR et les quatre (4) communes du Parc afin de lutter contre le COVID-19 ; - Augmentation les capacités de prise en charge de l'AGP en ce qui concerne les personnes suspectes de COVID-19 au niveau du Parc National Historique ; - Mise en œuvre des travaux d'assainissement dans le Parc
Risques de gouvernance	Implication superficielle des parties prenantes ministérielles et manque de suivi régulier du côté du CIG pour une meilleure prise en charge de l'AGP	- Organisation de réunions avec les représentants des Ministères faisant partie de la coordination de l'AGP ; - Distribution de tâches - Demande de suivi et envoi de rapports aux membres du CIG

	Implication superficielle des parties prenantes locales	Sensibilisation et formation des Guides, Meneurs de chevaux, Marchands de souvenirs et Artisans du Parc
	Adoption de comportements hostiles envers les acteurs du Parc (AGP, ISPAN, MT, l'État, UNESCO, etc.) par manque d'information	Mise en œuvre d'un plan de communication sociale et de sensibilisation régulière de la population et de tous les acteurs du PNH-CSSR
	Absence de légitimité de l'AGP	- Développement de partenariat avec des firmes et opérateurs patentés ; - Élaboration et adoption des règlements intérieurs
	Faible compréhension et appropriation du projet par les autorités et les parties prenantes	- Mise en œuvre des actions prévues dans la feuille de route (PAST, 2018) proposant une structure de gestion provisoire pour le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) ; - Envoi de lettres et de rapports aux Ministères faisant partie du CIG
	Retard de paiement du personnel de l'AGP	- Sensibilisation du personnel de l'AGP sur les contraintes administratives causant le retard ; - Demande de suivi auprès de l'organe fiduciaire (UTE)
	Retard de paiement des particuliers (ouvriers), firmes et opérateurs par l'organe fiduciaire	- Sensibilisation des particuliers (ouvriers), firmes et opérateurs sur les contraintes administratives causant le retard ; - Demande de suivi auprès de l'organe fiduciaire (UTE)
	Manque ou absence de fournisseurs dans la région pour l'acquisition de certains équipements	- Demande de cotation en ligne ; - Demande de cotation via UTE ; - Réquisition faite auprès de l'UTE pour en faire l'acquisition à Port-au-Prince

	Manque de suivi auprès du Comité Interministériel de Gestion du Parc (CIG)	- Envoi de lettre de demande de suivi - Sensibilisation par appel téléphonique
	Non réalisation des actions insérées dans les plans d'actions (budget d'investissement) à cause de l'illégitimité de l'AGP, de la lourdeur des procédures administratives du fiduciaire	- Engagement des firmes patentées actualisées pour mettre en œuvre de concert avec l'AGP les projets élaborés à cet effet ; - Réalisation des activités n'exigeant pas un budget ; - Réalisation de certaines activités à haute intensité de main d'œuvre via émission de chèque ou virement sur le compte d'un membre de l'AGP
	Risque de découragement des représentants du CIG vu que le traitement reçu par les représentants des Ministères délégués (spécialistes) à l'AGP n'ont pas été sensés sur la base comparative de la grille salariale de l'État haïtien par rapport à la grille salariale de la Banque. Car, il est frustrant que le personnel de l'AGP ait été mieux rémunérés par le projet de la Banque Mondiale que les représentants des Ministères (salaire de l'État Haïtien).	- Organisation de réunion de sensibilisation avec les spécialistes en vue de les mobiliser ; - Distribution de taches spécifiques aux représentants

2.2 Évaluation et mitigation des risques environnementaux du Parc

Les risques environnementaux se démarquent parmi les nombreux types de risques. Ils peuvent être liés à différents facteurs naturels : humains, économiques, biologiques et physiques. Le tableau 2 présente la matrice d'évaluation et mitigation des risques environnementaux du Parc.

Tableau 2. Matrice d'évaluation et mitigation des risques environnementaux du Parc

Les types de risques environnementaux	Description des risques environnementaux	Stratégie de mitigation
Risques naturels	Éboulement et glissement de terrains	- Sensibilisation des populations à travers les OCB, écoles, églises, les exploitants agricoles - Amélioration du drainage - Réduction de la dénivellation de la pente - Mise en place des structures de conservation de sol comme seuil en pierre sèche, etc...
	Dégradation de sols et érosion	- Promotion de la construction des structures de conservation de sols ; - Utilisation des techniques agroforestières afin de réduire les risques d'érosion
	Inondation	- Sensibilisation de la population du Parc à réduire l'abattage des arbres, car les arbres facilitent l'infiltration des eaux de pluies ; - Réalisation des travaux d'assainissement
	Cyclone et tempête	- Sensibilisation des personnes vulnérables du Parc à être vigilent durant la période cyclonique et avoir la capacité de résilience après un aléa
	Séisme	- Sensibilisation de la population sur les normes de construction parasismique ; - Sensibilisation des populations du Parc sur les comportements à adopter en période sismique
	Sécheresse	- Sensibilisation de la population du Parc sur la probabilité de sécheresse et sur les comportements à adopter en cas de sécheresse ; - Transfert de nouvelles pratiques agricoles aux exploitants du Parc ; - Promotion des activités de reboisement

	Incendie	- Sensibilisation de la population du Parc sur la probabilité d'incendie et sur les comportements à adopter en cas d'incendie ; - Promotion des activités de reboisement
Risques anthropiques	Insalubrité (déchets)	- Sensibilisation de la population du Parc sur la gestion des déchets ; - Formation de 50 agriculteurs sur les pratiques de compostage de déchets biodégradables et de recyclage des déchets plastiques ; - Elaboration et mise en œuvre d'une ébauche de plan de gestion des déchets solides
	Pollution de l'eau	- Sensibilisation de la population locale sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, sur les pratiques de fertilisation des sols, sur la protection des sources d'eau et sur l'importance des toilettes dans les ménages
	Pollution de l'air	- Sensibilisation de la population du Parc sur les effets nocifs de la combustion des déchets et des caoutchoucs ; - Sensibilisation de la population du Parc sur la réduction de l'usage des pesticides ; - Sensibilisation et éducation environnementale dans les écoles, les églises et les OCB pour prévenir la pollution de l'air
	Pollution ou nuisance sonore	- Contrôle des chauffeurs de motocyclette particulièrement ceux sans échappement ; - Sensibilisation des secteurs du Parc sur les effets indésirables de la nuisance sonore (sur la santé humaine et les monuments) - Élaboration des ébauches d'arrêtés contre la pollution ou nuisance sonore
	Disparition des espèces (oiseaux, reptiles, etc.)	- Sensibilisation des populations locales sur les pratiques de protection de divers habitats dont les sous-bassins versants du Parc ; - Sensibilisation des populations locales sur les comportements à adopter pour diminuer la chasse
	Exploitation des carrières	- Sensibilisation des exploitants de carrières sur les effets de la dégradation environnementale et sur les risques encourus ;

		- Offre de nouvelles potentielles alternatives professionnelles ; - Élaboration des ébauches d'arrêtés contre l'exploitation des carrières
	Elevage libre	- Élaboration des ébauches d'arrêtés contre l'élevage libre ; - Sensibilisation de la population du Parc sur les risques d'accidents à cause de l'élevage libre ; - Promotion des pratiques d'élevage en pâturage
	Utilisation des produits synthétiques (chimiques)	- Sensibilisation des agriculteurs à utiliser les produits biologiques dans leur exploitation agricole ; - Promotion de l'agroécologie
	Déforestation	- Organisation de campagnes de sensibilisation de la population du Parc sur l'importance des arbres et sur l'impact de l'abattage des arbres ; - Promotion pour le reboisement et pour l'utilisation de l'énergie renouvelable
	Brûlis du sol	- Formation des agriculteurs du Parc sur les principes et pratiques de la protection des sols ; - Organisation des séances de formation pour les agriculteurs sur l'utilisation des engrais organiques dans l'agriculture
	Agriculture de subsistance	- Promotion de l'agroforesterie
	Introduction de plantes exotiques	- Sensibilisation des populations locales sur effets indésirables des plantes exotiques dans le milieu du Parc
	Construction anarchique	- Sensibilisation de la population et des autorités du Parc dans la lutte contre les constructions anarchiques pour une bonne urbanisation ; - Élaboration des ébauches d'arrêtés inter-municipaux contre les constructions anarchiques
Risques Anthropiques	Production abusive de charbon de bois, de planches et de matériels de construction	- Sensibilisation de la population autochtone dans le but de réduire l'utilisation de l'énergie à base de charbon de bois tout en privilégiant l'énergie renouvelable

	Exploitation abusive des arbres des sous-bassins versants du Parc	- Sensibilisation des agriculteurs du Parc sur l'importance de l'agroforesterie pour la protection de l'environnement tout en les incitant à cultiver des plantes stabilisantes de sols comme l'ananas, le vétiver, etc.
	Changement climatique	- Sensibilisation de la population du Parc sur les petits gestes à adopter pouvant contribuer à l'atténuation des dégâts dus au changement climatique ; - Promotion pour le reboisement et la conservation des sols - Promotion de l'utilisation des moyens pouvant faciliter la transition énergétique

2.3 Évaluation et mitigation des risques sociaux du Parc

Le risque social majeur est lié au concept de catastrophe puisqu'il décrit les réactions immédiates (paniques) ou différées (migrations, guerre civile) à des événements perturbateurs (Girard et Gendron, 2013). Le tableau 3 présente la matrice d'évaluation et mitigation des risques sociaux du Parc.

Tableau 3. Matrice d'évaluation et mitigation des risques sociaux du Parc

Les types de risques sociaux	Description des risques sociaux	Stratégie de mitigation
Conflits	- Lutte provoquée par la présence de groupes armés au niveau du Parc et de ses zones périphériques menaçant la sécurité des habitants du Parc et des visiteurs - Actes de vandalisme touchant l'intégrité des monuments et affectant la sécurité des usagers du bien ainsi que les habitants du Parc et des visiteurs - Tendance de destruction et de blocage des infrastructures routières du Parc par des individus entravant la libre circulation des touristes en signe d'expression de leurs insatisfactions (destruction du pont reliant les habitations Quart-Milot et Begot pour réclamer le prolongement des installations électriques) - Agression verbale et/ou physique entre les meneurs de chevaux et les motocyclistes pour le service de transport des touristes le long du trajet de Sans-Souci menant à la Citadelle	- Médiation dans les zones de conflits ; - Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de conflits au niveau du Parc - Renforcement du système de sécurité dans le périmètre du Parc (kiosques, local de l'AGP et près du Palais Sans souci) par la mise en place de brigadiers spéciaux pour suppléer à la POLITOUR - Mise en place de poste de contrôle de sécurité aux différentes entrées du Parc (Sans-Souci et Carrefour Seize) lors de la période sainte - Sensibilisation des parties prenantes (Guides, Marchands de souvenirs et Meneurs de chevaux) sur les comportements à adopter face aux touristes dans l'exercice de leurs fonctions (respect mutuel)

	- Surnombre de visiteurs pendant la période de la semaine sainte et estivale	- Organisation d'activités culturelles à Sans-Souci (Milot)
Exode rural	- Abandon du PNH-CSSR par certains Marchands de souvenirs, Artisans et Guides vers l'exploitation d'autres sites touristiques, tels : Labadee, le marché touristique du Cap-Haitien suite au déclin des activités touristiques dans le Parc ; - Exode rural d'une couche de la population du Parc à cause des conditions socioéconomiques et insécuritaire	Plaidoirie pour la mise en œuvre d'un plan de gestion du Parc National Historique pouvant favoriser et faciliter le relancement du tourisme au Parc
Fuite des cerveaux	Fuite de cerveaux des cadres du Parc à cause des conditions socioéconomiques et insécuritaire	Plaidoirie pour la mise en œuvre d'un plan de gestion du Parc National Historique pouvant favoriser et faciliter un relancement du tourisme
Accidents de la route	- Circulation de véhicules à capacité réduite et non-adaptés au trajet de Sans-Souci à Choiseul (Parking) - Etat déplorable des infrastructures routières - Trafic sans autorisation des véhicules (pickup, motocyclettes, etc.) vers la citadelle	Service de contrôle et d'inspection de véhicule (l'état des conducteurs) au niveau du trajet de Sans-Souci et Parking
Épidémie et maladie	Risque de contamination des visiteurs (Haïtiens et étrangers) et de la population locale (COVID-19, Tuberculose, VIH, Typhoïde, etc.)	Sensibilisation des visiteurs et de la population locale sur les risques de contamination à la COVID-19, tuberculose, typhoïde, etc.
	Troubles et évanouissement	Offre de services de premiers soins par des compétents en la matière

Chômage	Perte d'emploi et diminution de revenu dû à : - la décadence du tourisme - la fermeture du Parc - la non structuration des activités touristiques du Parc - le chômage déguisé	Proposition de nouvelles alternatives de développement du tourisme à des particuliers et membres de la population du Parc (folklore, photographe, troubadours, bar-restaurants, etc.) ;
Décès	- Mort constatée par arme blanche et arme à feu lors de situation de conflits dans l'aire du Parc ; - Mort constatée à cause des accidents de la route	- Renforcement de la sécurité du Parc par la mise en place de brigadiers spéciaux lors de la semaine sainte ; - Poste de contrôle et de surveillance du Parc lors de la semaine sainte
Analphabétisation	Incapacité de lecture et d'écriture de certains Guides, Meneurs de chevaux, Marchands de souvenirs et Artisans du Parc	- Sensibilisation des parties prenantes et de la population du Parc sur l'importance de l'alphabétisation dans le processus de gestion et de conservation du patrimoine
Délinquance	- Risque de toxicomanie (consommation d'alcool et de mariguana) dans les sites du Parc ; - Attitudes favorables à la violence ; - Activité sexuelle dans les sites du Parc	- Sensibilisation de la population du Parc sur les conséquences de la délinquance
Augmentation du taux de croissance de la population	- Taux de fécondité considérablement élevé et non contrôlé - Migration de certains touristes locaux et nationaux vers le Parc	- Sensibilisation à l'éducation sexuelle des membres des clubs du Parc dans un souci de diminution du taux de croissance de la population
Acculturation	- Les services vaudouesques ne sont visités que par un nombre restreint de touristes ; - Perte de certaines pratiques culturelles locales - Manque d'organisation d'activités culturelles à des occasions spécifiques	- Sensibilisation de la population du Parc sur la sauvegarde et du maintien du patrimoine culturel immatériel du PNH-CSSR ; - Des pistes de réflexion sur la conformité culturelle sont proposées aux acteurs et parties prenantes du Parc ; - Promotion pour la valorisation des pratiques culturelles locales ;

		- Promotion pour l'investissement dans le secteur culturel immatériel (Lakou du Roi organisant des activités folklorique, etc.)
Non accès à l'éducation et aux soins de santé	Accès limité et fragmentaire aux soins de santé et à l'éducation au niveau du Parc Grande vague de déscolarisation provoquée par le niveau de pauvreté de la population du Parc	- Mobilisation des ménages logés dans le périmètre du Parc sur l'impact et l'importance de la scolarisation dans le développement du Parc ; - Sensibilisation des familles du Parc sur les efforts à déployer pour lutter contre les contraintes du renoncement à l'enseignement fondamental, dans le souci d'éviter une hausse des taux d'abandon
Intolérance face à la diversité culturelle	Intolérance face à la coexistence de valeurs culturelles (multiculturalisme) par la cohabitation des touristes étrangers et la population locale	- Sensibilisation de la population du Parc sur l'importance de la diversité culturelle
Vols sans effraction	Vol de boulets et autres matériels sensibles à la Citadelle Cambriolage de l'installation électrique de Sans-Souci (Câbles, lampes, etc.)	- Sensibilisation au maintien et à la sauvegarde de valeurs morales et éthiques dans le Parc
Agressions physiques et psychiques	- Injures, insultes et provocations sans ou avec menaces - Harcèlement des touristes par certaines parties prenantes du Parc (Guides, meneurs de chevaux, marchands et habitants du Parc) - Agressions physiques et psychiques sur des touristes nationaux et internationaux	- Sensibilisation au maintien et à la sauvegarde de valeurs morales et éthiques dans le Parc

III. LECONS APPRISES DANS LA GESTION DU PARC

Étant un territoire habité, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) est reconnu en Haïti tant qu'à l'échelle mondiale pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. D'abord, ICOMOS (2015) affirme que « *les monuments du Parc National Historique d'Haïti sont les premiers à avoir été bâtis par des esclaves d'origine africaine ayant conquis leur liberté* ». Il couvre une superficie de 27 km^2 avec un modelé montagneux d'une saisissante beauté (Projet de préservation du patrimoine et appui au secteur touristique [PAST], 2018). Ce Parc National Historique est créé par arrêté présidentiel en date du 29 août 1978 et se trouve dans quatre (4) communes (Milot, Dondon, Plaine du Nord et Grande Rivière du Nord). Quelques années plus tard soit en 1982, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est inscrit sur la liste de sites du patrimoine mondial. Toutefois, il faisait face à de nombreux problèmes, dont la dégradation de l'environnement, l'absence de plan de gestion et d'une structure de gestion du PNH-CSSR pouvant aider au développement durable du tourisme dans le Nord.

Dans cette optique, il a été institué, en août 2012, un Comité Interministériel de Gestion (CIG) du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers présidé par le Premier Ministre ou, par délégation, par le Ministre de la Culture. Suite à l'institution de ce Comité Interministériel, l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) a été créée afin de coordonner les activités des organismes gouvernementaux principaux impliqués dans la préservation des sites. Vu les contraintes de fonctionnement empêchant l'établissement réel de l'AGP comme convenu, il a fallu attendre la Sous-composante A.2 du projet PAST de la Banque Mondiale qui prévoyait un appui à la gestion du PNH-CSSR pour que l'AGP eût vu le jour en Octobre 2018. Dans cette perspective, le PAST allait appuyer la mise en place de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) et l'élaboration d'un Plan de Gestion du Parc (de concert avec l'UNESCO).

À cet effet, les principales responsabilités de l'Autorité de Gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (AGP) se résument autour des programmes axés sur :

- la conservation du patrimoine culturel au bénéfice des générations présentes et futures ;
- la conservation du patrimoine naturel, comme aire protégée ;
- l'exploitation touristique, facteur d'investissements et de soutien aux activités socioculturelles ;
- la population et le développement durable du territoire.

Dans les sections suivantes, on présente des tableaux de synthèse des réalisations de l'AGP d'Octobre 2018 à Juillet 2022 et des leçons apprises dans la gestion administrative, environnementale et socioculturelle du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.

3.1 Gestion administrative du Parc

La gestion administrative désigne l'ensemble des tâches, des formalités administratives et des actions à mettre en œuvre pour permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs stratégiques (Officéo, S.d.). Dans le cadre de ce rapport, la gestion administrative du Parc implique les procédures, pratiques, mécanismes et stratégies utilisés par la coordination et le service administratif de l'AGP dans la prise des décisions pour un meilleur fonctionnement du Parc National Historique y compris le bureau de l'AGP.

3.1.1 Synthèse des réalisations administratives

En vue d'atteindre les objectifs fixés par le projet PAST, l'AGP intervenait dans plusieurs champs d'actions (population et développement durable, conservation du patrimoine naturel, conservation du patrimoine culturel, exploitation touristique et mise en œuvre des activités à Haute Intensité de Main-d'œuvre). Le tableau 4 présente le bilan des activités administratives réalisées d'octobre 2018 à juillet 2022.

Tableau 4. Bilan des activités administratives réalisées d'octobre 2018 à juillet 2022

#	Description des activités réalisées	Contraintes	Période	Résultats ou livrables obtenus	Stratégie de mise en œuvre
1.	Réunion avec les Maires et les Notables du Parc pour leur présenter le projet et le staff de l'AGP		23/10/18	Manifestation de volonté des autorités et l'identification des zones tampons	Envoi des lettres d'invitations aux autorités des collectivités
2.	Réunion avec les Organisations communautaires de Base, les Guides, les Meneurs de chevaux et les Marchands de souvenirs pour leur présenter le projet	Mobilisation tardive	13/10/18	Sélection des représentants clés des OCB de différentes localités pour l'implantation du projet	Invitation des différents représentants des OCB identifiés de chaque localité
3.	Diagnostic et état des lieux de la situation générale du Parc	Problème de transport et non connaissance de l'AGP au commencement du projet	2018	L'AGP a une connaissance de la situation générale du Parc	- Observation - Entretiens - Réunions - Focus group
4.	Coordination et supervision des activités de l'AGP	Conflits entre habitation du Parc ; Problème de sécurité du Parc ; Demande d'emploi et de travaux à HIMO de la population du Parc ; Non approvisionnement de l'AGP en carburants pendant plusieurs mois ; Fermeture des kiosques de perception de Sans-souci et de Parking en	1er Octobre au 31 Décembre 2020	Toutes les activités de l'AGP sont coordonnées et supervisées par le staff de de coordination de l'AGP	Calendriers et rapports trimestriels ou/et périodiques

		raison du non-paiement des arriérés de salaires des employés du Ministère du Tourisme (MTIC)			
5.	Réalisation et paiement des travaux d'assainissement de l'aire du Palais Sans-souci et du PNH-CSSR de 2020	- Excès de demande ; - Les travaux ne pouvaient pas couvrir tous les points du Parc ; - Le paiement tardif des ouvriers nuit le fonctionnement de l'AGP et favorisait des réactions inciviles de certains ouvriers, dont le vandalisme des locaux de l'AGP	5/10/2020 au 3/11/2020	- Le site du Parc est mis dans les meilleures conditions pour accueillir les visiteurs à partir de sa réouverture post COVID-19 le 15 Août 2020 - Les travaux d'assainissement ont aidé à l'apaisement social, à la cohésion sociale du Parc et à la réduction de la propagation de la COVID-19 ;	- Publication de la liste des Ouvriers par équipe de travail - Réception des copies de pièces d'identité - Signature des Ouvriers pour recevoir leur dû - Transmission des rapports et listes de paiement à l'UTE
6.	Élaboration d'une ébauche de plan de sécurité du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers ; Présentation de l'ébauche de plan de sécurité du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers aux membres du Comité Interministériel de Gestion (CIG), laquelle présentation débouchait sur la création d'une task force au plus haut niveau de l' État	- Manque d'expertise en matière de sécurité et de sureté	2020	- Une ébauche de plan de sécurité du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers imbriquée d'une analyse SWOT est élaborée et présentée au Comité Interministériel de Gestion (CIG)	- Diagnostic - Observation - Analyse documentaire

7.	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de la COVID-19 au niveau du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers	- COVID-19	2020	- Le plan de gestion de la COVID-19 au niveau du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est élaboré et mis en œuvre	- Diagnostic - Observation - Analyse documentaire
8.	Élaboration et mise en œuvre des règlements intérieurs de l'AGP	- Absence de reconnaissance légale de l'AGP	2020	- Les règlements intérieurs de l'AGP sont élaborés et mis en œuvre	- Analyse documentaire
9.	Élaboration et mise en œuvre du plan de réouverture Post-COVID du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers	- Intérêts divergents	2020	- Le plan de réouverture Post-COVID du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est élaboré et mis en œuvre	- Diagnostic - Observation - Analyse documentaire
10.	Rédaction du plan de mise en œuvre de réorganisation et structuration des Guides, Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenirs du PNH-CSSR	Manque d'information sur les rapports des Guides, Meneurs de chevaux et des marchands avec les kiosques de perception en raison de sa fermeture pré-COVID- 19	2020-2021	Le plan a été mis en œuvre et sert d'outil de renforcement et d'organisation des Guides touristiques, Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir dans un contexte structurel	Ateliers de formation
11.	Rédaction du plan de gestion des locaux de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP)		Novembre à Décembre 2020	Une analyse SWOT des locaux de l'AGP a été faite afin de mieux diagnostiquer les problèmes des locaux de l'AGP et de POLITOUR hébergeant le même bâtiment	

12.	Rédaction et mise en œuvre officieuse du plan de Gestion de Plaintes et Résolution de Conflits		2020	Le plan de Gestion de Plaintes et Résolution de Conflits a été rédigé et mis en œuvre officieusement	Méthode participative
13.	Rédaction et mise en œuvre officieuse du plan de communication sociale et de sensibilisation régulière de la population et de tous les acteurs		2020	Le plan de communication sociale et de sensibilisation régulière de la population et de tous les acteurs a été rédigé et mis en œuvre officieusement	Méthode participative
14.	Rédaction et soumission des rapports de carburants à l'UTE	- Problème d'approvisionnement en carburants		Les rapports ont été soumis à l'UTE	
15.	Organisation de réunions trimestrielles de la Coordination avec tout le personnel de l'AGP sur le fonctionnement, la reddition de compte et la survie de l'AGP		Trimestriellement	Les réunions trimestrielle de la Coordination avec tout le personnel de l'AGP sont organisées	
16.	Organisation d'un atelier de travail avec les Agents de surveillance environnementale, les Animateurs sociaux sur la technique d'observation directe (rédaction et analyse des grilles d'observation)		25/02/ 2021 au 25/02/ 2021	Les Agents de surveillance environnementale et les Animateurs sociaux maitrisent mieux la technique d'observation directe et sont capables de rédiger et analyser des grilles d'observation	- Théories - Travaux pratiques
17.	Élaboration de fiches de projets pour chacune des actions mises en œuvre		Continuellement	Les fiches de projets pour chacune des actions à mettre en œuvre ont été élaborées	
18.	Inspection du site de la Citadelle Henry	Problème de transport	Continuellement	Une visite au moins est hebdomairement effectuée à la Citadelle et Parking	
19.	Organisation de réunions hebdomadaires avec l'Agent de liaison (Dithny Joan RATON) et l'UTE sur la feuille de route	- COVID-19 - Internet - Crise socio-politique	Avril à Juin 2021	- Un état des lieux est fait sur les travaux de la feuille de route de l'AGP permanente en	- En présentiel - En vidéoconférence

	de l'AGP permanente et d'autres sujets importants			phase de rédaction par l'Agent de liaison - L'Agent de liaison fait le suivi de certains dossiers de l'AGP et apporte son appui technique à l'AGP	
20.	Suivi auprès de l'UTE pour l'acquisition de certains matériels, équipements et services		Continuellement	Les suivi auprès de l'UTE pour l'acquisition de certains matériels, équipements et services sont faits	- Via email ou appels téléphoniques
21.	Mise à jour du profil du personnel de l'AGP		Juin 2021	Tous les CV du personnel ont été mis à jour et existent dans des fichiers électroniques	- Un modèle de CV leur a été soumis
22.	Évaluation de la performance du personnel de l'AGP		2019, 2020, 2021	La performance du personnel de l'AGP est effectuée une fois par an au moins	- À mi-chemin - En fin d'année fiscale
23.	Organisation de trois (3) réunions du staff de la Coordination avec le personnel de l'AGP sur le fonctionnement de l'AGP, le Plan d'actions 2021-2022, la reddition de compte et le suivi des activités de l'AGP	- Rareté de carburant ; - Le fait que l'AGP n'est pas encore légalement reconnu comme une personne morale cause du retard dans l'organisation de nombreuses activités. Elle est obligée de contracter les services d'autres personnes morales reconnues mais qui donnent du retard à cause des	Octobre à décembre 2021	Toutes les activités de l'AGP sont coordonnées et supervisées par le staff de de coordination de l'AGP	

		patentes non mises-à-jour			
24.	Séance de formation du personnel de l'AGP dans les domaines de gestion et élaboration de projet, de rédaction de rapports,		Octobre 2021	À la suite des ateliers de formation, le personnel de l'AGP a développé une aptitude dans les domaines	
25.	Élaboration des Simples Mesures de Mitigation (SMM) pour les travaux d'assainissement des sites du PNH-CSSR avec l'appui de l'UTE –Nord	Le plus grand problème auquel on faisait face lors de l'élaboration des SMM concerne l'absence de site certifié de décharge dans le Nord	Novembre 2021	Les Simples Mesures de Mitigation (SMM) pour les travaux d'assainissement des sites du PNH-CSSR ont été élaborées	
26.	Réalisation et paiement des travaux d'assainissement des sites du PNH-CSSR	Contrairement aux premiers travaux d'assainissement, les contraintes ont été moindres. Toutefois, il y a eu beaucoup d'insatisfactions auprès des populations locales qui demandaient du travail et que l'AGP n'en pouvait donner vu le faible budget affecté à cet assainissement	Décembre 2021 à Décembre 2022	- Le nettoyage des périmètres de Sans-Souci, de la route de Sans-Souci vers la Citadelle, Parking, la porte d'entrée du Parc du Parc et une partie de Dondon, Grand-Gilles et Plaine du Nord a été fait ; - La collecte de détritus (résidus) et le débroussaillage ont été faits ; - L'installation des points de lavage des mains a été faite	- Publication de la liste des Ouvriers par équipe de travail - Réception des copies de pièces d'identité - Signature des Ouvriers pour recevoir leur dû - Transmission des rapports et listes de paiement à l'UTE
27.	Désignation des membres du Comité scientifique du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers		Janvier 2022	Le Comité scientifique a été conçu et les membres ont été désignés avec pour mission d'émettre des avis scientifiques sur les projets concernant le Parc	

28.	Choix de Trente (30) personnalités ayant contribué au développement infrastructurel et du tourisme, à la transmission du savoir historique et patrimonial, à la gestion des plaintes et résolution de conflits au niveau du Parc et à la protection des aires protégées du Parc		11/2021 à 12/2021	Les Trente (30) personnalités ont été choisies et les textes à mettre dans les plaques ont été conçus à cet effet	
29.	Organisation des ateliers de travail sur les méthodes de collecte des données servant à l'élaboration du profil Agrotourisme du PNH-CSSR, sur la gestion durable des risques et des impacts environnementaux, sur l'impact du tourisme sur la communauté haïtienne, sur la mobilisation sociale, sur le changement climatique et sur les enjeux de développement socio-économique et environnementaux du Parc National Historique Citadelle, Sans-souci, Ramiers.	Avril 2022	Manque de fournitures	À la suite des ateliers de formation, les participants comprennent mieux les thèmes abordés	
30.	Réunion de l'AGP avec la Mairie de Milot et la société civile sur l'organisation de la semaine sainte 2022	- Absence de moyens financiers pour la gestion des activités culturelles	Mars 2022	Des taches ont été distribuées aux parties prenantes	
31.	Réalisation de la première partie des travaux d'assainissement des sites du PNH-CSSR (avant la semaine sainte)	- Travaux d'assainissement réalisés à crédit	Mars et avril 2022	- La première partie des travaux est réalisée mais le paiement se fera via la Caisse Populaire de Milot (KPLKM) une fois le chèque soit remis	
32.	Réunion de l'UTE avec l'AGP sur le suivi de l'AGP Permanente et le plan d'actions		9 mars 2022	La réunion a été réalisée Des taches ont été distribuées	

33.	Mise en œuvre officielle du plan de Gestion de Plaintes et Résolution de Conflits		29 juillet 2022		
34.	Mise en œuvre officielle du plan de communication sociale et de sensibilisation régulière de la population et de tous les acteurs		29 juillet 2022		
35.	Organisation de la cérémonie d'hommage au Parc et remise de Trente (30) plaques d'honneur aux personnalités ayant contribué au développement infrastructurel et du tourisme, à la transmission du savoir historique et patrimonial, à la gestion des plaintes et résolution de conflits au niveau du Parc et à la protection des aires protégées du Parc		29 juillet 2022	La cérémonie d'hommage au Parc et la remise de Trente (30) plaques d'honneur aux personnalités ayant contribué au développement infrastructurel et du tourisme, à la transmission du savoir historique et patrimonial, à la gestion des plaintes et résolution de conflits au niveau du Parc et à la protection des aires protégées du Parc sera fait le 29 juillet 2022	
36.	Distribution de maillots et casquettes aux Guides, Marchands de souvenirs et Artisans du Parc	Les Meneurs de chevaux ne faisaient partie vu qu'ils avaient déjà bénéficié d'un petit projet dans le PAST	Juillet 2022	Les maillots et casquettes ont été distribués aux Guides, Marchands de souvenirs et Artisans du Parc	
#	**Description des acquisitions et services**	**Contraintes**	**Période**	**Résultats ou livrables obtenus**	**Stratégie de mise en œuvre**
37.	Achat d'un Réfrigérateur	- Non actualisation des patentes des fournisseurs ayant les équipements et	2019	Effectué et livré	AGP
38.	Achat d'une Génératrice		2019	Effectué et livré	AGP
39.	Achat de trois (3) bureaux		2019	Effectué et livré	AGP

40.	Achat de meubles pour l'aménagement (chaises simple, Chaises de Bureau, Table de conférence, Table Longue, classeur)	services disponibles dans la région ; - Certains fournisseurs n'acceptent pas de suivre les politiques de paiement de l'AGP à cause de la politique de l'UTE ne donnant pas de surplus dû à l'inflation et au retard de l'émission des chèques ; - Changement des procédures unilatéralement du côté de l'organe fiduciaire ; - Manque de fournisseurs dans la région dans certains domaines, notamment dans le domaine d'automobile et d'équipements lourds - Faible qualité de services auprès	2019	Effectué et livré	AGP
41.	Achat d'un Water Color		2019	Effectué et livré	AGP
42.	Achat d'un Coffee maker		2019	Effectué et livré	AGP
43.	Achat de trois (3) ordinateurs portables HP		2020	Effectué et livré	UTE
44.	Achat de neuf (9) téléphones Samsung Galaxy pour la coordination		2020	Effectué et livré	AGP
45.	Achat d'un UTV		2021	Effectué et livré	UTE
46.	Achat de deux (2) motocyclettes de marque HONDA		2021	Effectué et livré	UTE
47.	Acquisition de plans téléphoniques NATCOM		2020, 2021,2022	Effectué	UTE
48.	Achat de fournitures de bureau		2021,2022	Effectué et livré	AGP
49.	Achat d'articles de nettoyage		2021	Effectué et livré	AGP
50.	Entretien de véhicule		2021	Effectué	AGP
51.	Entretien de la Génératrice		2020	Effectué	AGP
52.	Achat de quatre ventilateurs		2021	Effectué et livré	AGP
53.	Achat d'un numériseur		2021	Effectué et livré	AGP
54.	Carburant		2020, 2021,2022	Effectué et livré	AGP
55.	Publicité et promotion (badges, maillots, képi, chemises, roll up, back drop)		2020, 2021,2022	Effectué et livré	AGP

56.	Renforcement des capacités du personnel de l'AGP en formation	certains opérateurs de la région	2019,2020	Effectué	AGP
57.	Gestion de la petite caisse		2019, 2020,2021	Effectuée	AGP
58.	Achat de poubelles		2021	Effectué et livré	AGP
59.	Assurance de véhicule		2021	Effectué	AGP
60.	Confection de vertical blind		2022	Effectué et livré	AGP
61.	Achat de quatre caoutchoucs pour le pickup		2022	Effectué et livré	AGP
62.	Achat de quatre caoutchoucs pour l'UTV		2022	Effectué et livré	AGP

3.1.2 Leçons apprises dans la gestion administrative du Parc

Suite à l'établissement de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) comme bras opérationnel et technique découlant du bras stratégique, c'est-à-dire du Comité Interministériel de Gestion (CIG), les leçons apprises dans la gestion administrative du Parc National Historique montrent préalablement le besoin de synergie entre toutes les parties prenantes du Parc et notamment les entités de l'État et les Bailleurs de fonds à se focaliser sur des objectifs précis ayant rapport à la population et au développement durable, à la conservation du patrimoine naturel, à la conservation du patrimoine culturel, à l'exploitation touristique et à la mise en œuvre des activités à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Ces objectifs constituent l'épine dorsale des réalisations de l'AGP.

En termes d'objectif ciblant la population et le développement durable, les expériences eues dans le Parc National Historique indiquent que le Parc entant qu'un milieu habité doit rentrer dans dynamique de développement durable qui se repose sur une économie viable (offre aux populations du Parc des alternatives économiques et amélioration des conditions économiques des habitants du Parc en rapport avec leur secteur d'activités artisanale, agricole, agroforestière, d'industries créatives, d'élevage, etc.), des rapports sociaux équitables (lutte contre la pauvreté et l'exclusion, cohésion sociale, lutte contre les discriminations et l'intolérance culturelle) et un environnement vivable (écocitoyenneté et pratiques écogestes dans le Parc). L'atteinte de cet objectif permet de prendre en compte les besoins réels des habitants du Parc sans pourtant compromettre le devenir des générations futures.

En ce qui concerne la conservation du patrimoine naturel, sachant que le PNH-CSSR fait partie des 17 Zones Clé de Biodiversité (ZCB) préliminaires identifiées par l'UINC depuis 2009, les Agents environnementaux de l'AGP ont beaucoup aidé dans la sensibilisation des habitants et visiteurs du Parc sur l'importance de ce patrimoine naturel irremplaçable que le pays risque de perdre si leurs comportements ne sont pas adaptés aux pratiques saines et protectrices de l'environnement. Dans cette perspective, la décision administrative a été prise de repartir les Agents environnementaux en quatre (4) groupes dans les quatre (4) communes du Parc à savoir Milot, Dondon, Plaine du Nord et Grande Rivière du Nord, ce pendant trois (3) jours de terrain. Cela a aidé dans la collecte des données sur le Parc, dans la sensibilisation des populations locales et dans l'adéquation des orientations stratégiques de l'AGP via la prise de décision.

L'objectif de conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel du Parc National Historique est d'une nécessité absolue. Dans cette perspective, l'AGP à travers le peu d'Animateurs sociaux tient toujours compte de la complexité de ce Parc habité en résolvant le problème à base. Pour ce faire, un plan de gestion de plaintes et résolution de conflits a été mis en œuvre de manière participative. Pour faciliter que le message arrive auprès des populations locales du Parc, un plan de communication a été également mis en œuvre.

Au sujet de l'exploitation touristique du Parc, des travaux d'aménagement des locaux et de certaines infrastructures touristiques du Parc doivent être réalisées afin de mieux promouvoir et rendre accessible le Parc. Plus loin, l'AGP entretient des pourparlers avec les hommes d'affaires locaux et nationaux afin de venir prospecter le potentiel touristique et patrimonial du Parc et d'y investir à long et moyen terme dans les domaines d'hôtellerie, d'industries créatives, de gastronomies, de téléphérique, d'agritourisme, etc.

En ce qui concerne les activités à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), de nombreux projets ont été naturellement prévus dans le plan d'actions de l'AGP. Malheureusement, le problème de légitimé de l'AGP constituait un handicap sévère pour la réalisation de ces activités. Par contre, dans un Parc comme le PNH-CSSR, la question d'assainissement a toujours été un grand défi de par la portée territoriale. L'AGP avec les faibles moyens disposés dans le cadre du projet PAST réalise chaque année au moins un travail d'assainissement au sein du Parc. Dans le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR), il n'y a pas un système d'assainissement fonctionnel si non qu'un réseau d'eaux potables qui approvisionne la ville de Milot. Les installations d'assainissement, en particulier les conduites d'égout, sont l'œuvre des travaux d'Henry Christophe et sont cependant détériorées à cause du séisme de 1842 et en raison de la vétusté et du manque d'entretien. Les quatre (4) communes du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers sont vulnérables face aux inondations et aux eaux de pluies en raison de sa topographie, de ses conditions hydrologiques et du manque de systèmes appropriés de drainage des eaux pluviales. Ainsi, il existe des zones d'inondations habituelles dans le Parc. Les crues et inondations ont affecté les résidents, causé des problèmes de mobilité et entravé les activités touristiques, agricoles et commerciales des communes du Parc. Les inondations habituelles se produisent dans les zones de basse topographie, ce qui fait que la zone ayant la plus faible altitude dépourvue du système de drainage des eaux pluviales cause des difficultés

supplémentaires pour être drainée. L'Autorité de Gestion du Parc (AGP), en ce sens, a réalisé divers travaux d'assainissement qui permettent déjà une réduction de la mauvaise gestion des déchets dans le Parc tout en facilitant un meilleur drainage des eaux pluviales dans quelques zones des plus nécessiteuses du Parc. Les travaux d'assainissement réalisés permettent d'apporter des solutions par rapport au drainage des eaux pluviales et de gestion des déchets solides dans le Parc. Afin de faciliter une bonne répartition des travaux d'assainissement, l'AGP met en œuvre un plan des travaux d'assainissement couvrant naturellement sept (7) zones des plus importantes et inévitables au Parc National Historique : le site du Palais Sans-Souci couvrant une superficie de 8 hectares, la route de Barrière Battant au Palais Sans-Souci servant la porte d'entrée du PNH-CSSR (environ 2 kilomètres), la route de Sans-Souci vers la Citadelle dont sa distance est 6.8 kilomètres, Parking et ses environs (approximativement 2000 mètres carrés), une partie de Dondon limitrophe au PNH-CSSR, une partie de Plaine du Nord limitrophe au PNH-CSSR, une partie de Grande Rivière du Nord limitrophe au PNH-CSSR à travers Grand-Gilles. Cette méthode aide beaucoup dans l'assainissement du Parc mais seulement une ou deux fois par an. Pour maintenir le Parc toujours assaini, il est nécessaire que l'AGP détienne un Service de voirie engageant quotidiennement une dizaine d'Agents de nettoyage du Parc.

Dans le cadre de la planification du projet PAST et de l'implémentation du volet de la structuration de l'AGP, la non réalisation d'un ensemble d'activités prévues dans les plans d'action annuels nous ont conduit à des questionnements portant sur les lourdes procédures de la Banque Mondiale via l'organe fiduciaire et le manque de ressources humaines au niveau exécutif du projet PAST. D'abord, du côté de l'AGP, on a remarqué une volonté manifeste du personnel de l'organe fiduciaire de la Banque Mondiale (Unité technique d'Exécution, UTE) dans le respect des procédures administratives et opérationnelles de la Banque. Toutefois, par rapport à de nombreux travaux à réaliser par l'administration de ce projet PAST, on estime qu'il y a eu un manque de ressources humaines dans l'administration du projet PAST. Au commencement du projet, il n'y a eu aucun personnel de liaison s'occupant spécifiquement des relations entre l'AGP, l'organe fiduciaire, la Banque Mondiale et les entités de l'État Haïtien (Ministères, Directions Générales, etc.). Ce manque a favorisé un retard et parfois une absence de suivi dans le déroulement du projet. Mieux vaut tard que jamais, la Banque Mondiale via l'UTE avait consenti ce besoin à la fin du projet lors qu'elle a engagé une Agente de liaison très performante et expérimentée pour l'élaboration de la feuille de route de l'AGP Permanente. Avec l'arrivée de l'Agente de liaison,

l'AGP se sentait plus ou moins impliquée dans le projet et les suivis ont été faits à temps grâce au dynamisme de cette dernière. De ce fait, il est adéquat au contexte haïtien que la banque envisage d'accompagner toujours l'organe fiduciaire d'un Agent de liaison par sous-projet afin d'effectuer des suivis techniques et de faire des plaidoiries auprès des autres parties prenantes du projet. Cela aiderait énormément dans la réalisation de beaucoup plus de livrables que d'habitude. Parallèlement, vu l'instabilité existant au niveau des postes ministériels du Gouvernement haïtien et le manque de continuité, l'AGP estime que la Banque Mondiale via le projet PAST devait s'assurer que l'État haïtien prit un décret consacrant l'autonomie de l'AGP bien avant l'accord de don servant à la structuration de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP). Pendant ce temps, le CIG allait aider dans cette structuration pour que l'AGP autonome pût être effective à la fin du projet PAST.

En ce qui concerne la structure de coordination établie à l'AGP, les représentants ont été tirés sur le volet et concordent avec l'expertise souhaitée. Néanmoins, il y a eu un problème au départ. Contrairement au Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) qui a délégué de manière détachée son représentant comme Directeur Exécutif de l'AGP, les autres représentants des Ministères et de l'organe fiduciaire n'ont pas été détachés de leur poste initial. Ce qui augmentait leurs travaux et comme qui embrasse trop mal étreint, l'AGP souffrait de cette situation créée dès le départ. Entre autres, les expériences eues montrent que le traitement reçu par les représentants des Ministères délégués (spécialistes) à l'AGP n'ont pas été sensés sur la base comparative de la grille salariale de l'État haïtien par rapport à la grille salariale de la Banque. Car, il est frustrant que le personnel de l'AGP ait été mieux rémunérés par le projet de la Banque Mondiale que les représentants des Ministères (salaire de l'État Haïtien). Et le pis dans cela, la Banque n'a prévu aucun frais complémentaire pour ces représentants travaillant à titre de Spécialistes au sein de l'AGP. En condition normale, le revenu constitue d'un des facteurs de motivation d'un cadre.

Au cours de ces années, l'AGP collectait beaucoup d'informations sur la situation et des besoins des populations du Parc. Dans cette perspective, l'AGP a toujours procédé à la sensibilisation des populations locales afin de contrecarrer les mauvaises pratiques. De nos jours, l'AGP se trouve entre l'enclume et le marteau du fait que la population du Parc exige de l'AGP, qui représente le CIG et de fait l'État, des actions concrètes en guise de sensibilisation. Donc, après

quatre (4) ans de sensibilisation et de mobilisation des populations locales du Parc, il parait sensé que des interventions tangibles doivent être faites en matière d'amélioration des conditions de vie des populations locales (alternative professionnelle) et en matière de la sécurisation et sûreté des points les plus importants du Parc (Citadelle, Palais Sans-Souci, Ramiers, Parking, Route de Sans-Souci à Citadelle, route de Carrefour Seize, etc.).

Malgré le besoin d'intervention socioéconomique et sécuritaire ressenti visiblement dans le Parc National Historique, l'éducation des populations du Parc à la citoyenneté, à la culture du bien commun et à l'adoption de comportements désirables doit rentrer dans une dynamique régulière et durable. Là encore, Milot en demande beaucoup plus non seulement en tant que la commune d'accueil du Parc, mais surtout par le fait que les analyses de l'AGP de 2018 à 2022 montrent que la population du Parc habitant à Milot est beaucoup plus exigeante, intolérante et parfois violente que les populations de Dondon, Plaine du Nord et de Grande Rivière du Nord.

Entre autres, l'AGP fait un relevé des manquements du Projet PAST ne facilitant pas l'atteinte de tous les objectifs établis. De ces manquements, l'AGP estime que :

- ✓ l'absence de la contrepartie de l'État haïtien a affaibli les institutions haïtiennes et les activités projetées au préalables ;
- ✓ les intérêts de l'État haïtien ont été réduits ;
- ✓ le manque de leadership de l'État a été très visible et n'a pas facilité la prise en compte de ses orientations ;
- ✓ l'instabilité des Ministres de la Culture pèse lourd sur les résultats que le projet devrait atteindre ;
- ✓ la Banque Mondiale a pris trop d'espaces dans la gestion de ce projet. Ceci peut être expliqué surtout par l'absence manifeste de l'État haïtien dans les faits.
- ✓ l'UTE a laissé des dettes à l'AGP.

Donc, les situations auxquelles le Parc a fait face ont permis de comprendre que l'atteinte des objectifs fixés préalablement par le projet PAST dépend exclusivement de l'approche participative et intégrée, des aptitudes de travail en équipe, de bonne cohésion sociale entre les parties prenantes du Parc.

3.2 Gestion environnementale du Parc

La gestion environnementale est un système qui intègre des processus de synthèse, de surveillance, de rapport, d'élaboration et d'exécution des politiques environnementales. Elle comprend les décisions, les stratégies, les programmes et les projets concernant l'utilisation ou la protection de l'environnement. L'objectif d'encourager un système de gestion de l'environnement est d'assurer la santé de notre planète pour les générations futures. Il œuvre également à la préservation de toutes les formes de vie. Dans les sections suivantes, on présente une synthèse des activités environnementales et sanitaire réalisées par l'AGP et les leçons apprises.

3.2.1 Synthèse des réalisations environnementales

Au cours de la mise en œuvre du projet, l'AGP intervient dans différents aspects (socioculturel, environnemental, économique) et arrive à mobiliser les parties prenantes du Parc à travers les sensibilisations, les formations, les ateliers, etc. Le tableau 5 présente le bilan des activités environnementales réalisées d'octobre 2018 à juillet 2022.

Tableau 5. Bilan des activités environnementales réalisées d'octobre 2018 à juillet 2022

#	Description des activités réalisées	Contraintes	Période	Résultats ou livrables obtenus	Stratégie de mise en œuvre
1.	Organisation de séances de formation aux élèves du Parc sur la protection de l'Environnement	Manque de moyen de communication	15/01/19 au 31/01/19	L'amélioration de la connaissance des élèves sur la protection de l'environnement a augmenté d'au moins 95%	Planification de l'heure appropriée pour la formation avec les responsables des établissements scolaires
2.	Organisation de séances de formation aux élèves du Parc sur la gestion des patrimoines historiques et touristiques	Manque de moyen de communication	04/02/19 au 28/02/19	95 % élèves cibles ont participé aux séances de formation	Planification de l'heure appropriée pour la formation avec les responsables des établissements scolaires

3.	Identification des parties prenantes du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers	Manque de véhicules (rhino, moto) pour monter jusqu'à Citadelle	11/03/19 au 29/03/19	121 parties prenantes identifiés	A travers des recensements
4.	Présentation des secteurs dans le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers	Trajet difficile	01/04/19 au 15/04/19	33 Organisations Communautaires de Bases, 16 péristyles, 55 écoles Primaires et secondaires et 15 églises (Catholique, Baptiste, Adventiste) ont été identifiés	Enquête
5.	Identification des besoins en plantules, en formation des écoles, des OCB, des exploitations agricoles et des groupes organisés dans le domaine environnemental	Manque de véhicules (rhino, moto) pour monter jusqu'à Citadelle	13/01/20 au 24/01/20	- Certaines écoles ont des besoins en formation et plantules ; - Les OCB et les groupes organisés ont des besoins en formation et autres	Enquête
6.	Type d'énergie utilisé par les ménages ainsi les attentes liées au changement dans domaine d'énergie	Refus catégorique chez certaines personnes de coopérer	27/01/20 au 07/02/20	- La majorité des ménages utilise du charbon de bois comme énergie ; - 80 % souhaite utiliser l'énergie à base de propane	Enquête
7.	Education Environnementale des Organisations Communautaires de Base (OCB)	Difficulté de retrouver les agriculteurs	01/10/20 au 30/10/20	Les membres des Organisations Communautaires de Base sont formés	Planification de l'heure appropriée pour la formation avec les responsables des OCB
8.	Education environnementale dans les Ecoles du Parc	Manque de moyen de communication	03/11/20 au 13/11/20	95 % des élèves du PNH-CSSR sont formés	Planification de l'heure appropriée pour la formation avec les responsables des écoles
9.	Sensibilisation de la population sur la gestion de déchets	Manque de moyen de communication	23/11/20 au 04/12/20	80% de la population est sensibilisé sur la gestion des déchets	Communication de masse

10.	Identification des sites de décharges déjà existés dans le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers	Trajet difficile	7/12/20 au 18/12/20	Il existe aucun site de décharge dans le Parc	Enquête
11.	Visite d'observation sur les modes d'exploitation des ressources forestières et carrières et recensement des acteurs qui dégradent l'environnement	Trajet difficile	21/12/20 au 25/12/20	Mauvaise exploitation des ressources forestières et carrières	Visite d'observation
12.	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets solides	Refus des gens Mauvais propos	16/11/20 au 20/11/20	Un plan de gestion des déchets est élaboré	Atelier avec le personnel de l'AGP
13.	Planification d'une rencontre avec les agriculteurs du Parc	Manque de mobilisation	28/12/20 au 31/12/20	Les agriculteurs du Parc ont participé à la rencontre	Planification avec un représentant dans chaque commune
14.	Rencontre avec les agriculteurs du Parc sur l'Éducation Environnementale	Moyen déplacement	08/01/21	La majorité des agriculteurs du PNH-CSSR sont formés pour mieux agir face aux exigences d'un environnement sain	Communication de masse
15.	Analyse des causes et observation des impacts de l'extraction des carrières	Moyen déplacement	11/01/21	Mise en œuvre des activités pouvant réduire l'exploitation des carrières	Observation
16.	Sensibilisation de la population locale sur la protection de l'environnement	Indisponibilité de certains agriculteurs	12/01/21 au 22/01/21	La population des communes cibles prennent conscience de la nécessité de protéger son environnement	- Définir les messages à diffuser - Communication de masse
17.	Analyse des causes et observation des impacts de l'abattage des arbres	Manque de véhicules (rhino, moto)	25/01/21 au 05/02/21	Mise en œuvre des activités pouvant réduire la coupe abusive des arbres	observation
18.	Identification des acteurs du Parc et leurs activités liées à l'environnement	Manque de véhicules (rhino, moto)	08/02/21 au 19/02/21	Tous les acteurs sont identifiés et une liste de ces acteurs est disponible au bureau de l'AGP	visite de terrain
19.	Identification (avec les agriculteurs) des espaces à reboiser dans le PNH-CSSR et	Difficultés de réunir avec les agriculteurs vus leurs disponibilités	8/02/21 au 19/03/21	- Les espaces sont identifiés et classés selon leurs besoins en plantules ;	Communication de masse

	catégorisation des types de plantules nécessaires pour chaque espace			- La liste d'identification disposé à cet effet aide à la prise de décision	
20.	Sensibilisation de la population sur la gestion des déchets et les écogestes à adopter	Manque de moyen de communication	22/03/21 au 31/03/21	La population est consciente et accepte à faire des gestes simples pour la protection de l'environnement	Communication de masse
21.	Sensibilisation de la population du PNH-CSSR sur les comportements à adopter face aux touristes et protection de l'environnement	Manque de moyen de communication	19/04/21 au 20/04/21	la population du PNH-CSSR est sensibilisée sur protection de l'environnement	Communication de masse
22.	Recensement des Organisations des jeunes par commune	Difficulté pour recenser les Organisations	21/04/21 au 30/04/21	Le recensement a été réalisé. La liste des organisations est disponible au bureau de l'AGP	A travers des recensements
23.	Education environnementales des groupes organisés du Parc	Manque de moyen de communication	03/05/21 au 07/05/21	- Des groupes organisés du Parc sont formés et développent des attitudes relatives à la préservation des ressources naturelles au bénéfice de plus d'un	Communication de masse
24.	Sensibilisation de la population locale sur la protection de l'environnement	Manque de moyen de communication	10/05/21 au 21/05/21	La population des communes cibles prennent conscience de la nécessité de protéger son environnement	Communication de masse
25.	Education environnementale des écoles du Parc	Manque de moyen de communication	24/05/21 au 26/05/21	Les écoliers sont éduqués sur la bonne manière de gérer les ressources naturelles du Parc	- Planification de l'heure appropriée pour la formation avec les responsables des écoles - Communication de masse

26.	Rencontre avec les Organisations des jeunes pour former des clubs environnementaux	Aucune	27/05/21 au 04/06/21	- Les clubs sont formés et travaillent de concert avec l'AGP pour la protection de l'environnement Parc - La liste des membres est disponible au bureau de l'AGP	Communication de masse
27.	Identification des acteurs et leurs activités liées à l'environnement	Trajet difficile	07/06/21 au 11/06/21	- Les acteurs sont identifiés et une liste de ces acteurs est disponible au bureau de l'AGP	Enquête
28.	Sensibilisation de la population sur la gestion des déchets et les écogestes	Manque de moyen de communication	14/06/21 au 18/06/21	La population est consciente et accepte à faire des gestes simples pour la protection de l'environnement	Communication de masse
29.	Identification des modes de pratiques agricoles des agriculteurs du Parc	Manque de véhicules (rhino, moto)	21/06/21 au 25/06/21	- Les modes de pratiques agricoles sont identifiés ; - Ce résultat permet de prendre des mesures pour réduire les mauvaises pratiques culturales	Enquête auprès des agriculteurs
30.	Rencontre de structuration des Clubs Environnementaux	Aucune	12/07/21 au 16/07/21	Les Clubs ont chacun une structure de coordination et la liste est disponible au bureau de l'AGP	Planification avec un membre influent
31.	Education environnementale des membres du club	Manque de moyen de communication	19/07/21 au 23/07/21	Les membres du club sont éduqués à la protection de l'environnement	Communication de masse
32.	Formation sur la gestion des ressources forestières avec les agriculteurs du Parc	Manque de moyen de communication	26/07/21 au 30/07/21	Les agriculteurs du Parc sont en mesure de prendre de bonnes décisions en vue de garantir un avenir écosystémique meilleur	Communication de masse
33.	Identification avec la population les plantes endémiques du Parc en voie de disparition	Aucune	02/08/21 au 13/08/21	Les plantes endémiques ont été identifiées. La liste des plantes est disponible au bureau de l'AGP.	Enquête

34.	Sensibilisation de la population sur la protection des ressources naturelles du Parc	Problème de transport	16/08/21 au 27/08/21	La population est motivée à adopter un comportement approprié à la bonne gestion des ressources naturelles	Communication de masse
35.	Stimulation de la population à faire gestes liés à la gestion des déchets et de l'écosystème	Manque de moyen de communication	13/09/21 au 24/09/21	La population pose des actions démontrant sa prise de conscience pour une bonne gestion de l'environnement	Communication de masse
36.	Rencontre avec les Agents Environnementaux et les Animateurs sociales	Aucune	29/09/21	La rencontre a été réalisée avec succès	Mobilisation du personnel
37.	Identification des causes à l'insécurité du Parc par la population	Aucune	01/10/21	L'identification des causes de l'insécurité du PNH-CSSR est faite	- Visite d'observation - Entretiens
38.	Visites exploratoires dans le PNH-CSSR	Manque de véhicules (rhino, moto) pour monter jusqu'à Citadelle	05/10/21	Les visites exploratoires dans le PNH-CSSR sont réalisées	Visite d'observation
39.	Organisation d'un atelier de travail sur les stratégies à adopter pour sensibiliser les Eleveurs du PNH-CSSR	Aucune	06/10/21	L'atelier de travail est organisé afin de trouver des stratégies pour sensibiliser les éleveurs	Mobilisation du personnel
40.	Organisation d'un atelier de travail sur l'élaboration de projet	Aucune	15/10/21	Tous les Agents Environnementaux de l'AGP sont en mesure à élaborer toute sorte de projet	Mobilisation du personnel
41.	Organisation d'un atelier de travail sur la rédaction de différents types de lettres	Aucune	18/10/21	L'atelier de travail est organisé sur la rédaction de différents types de lettre	Mobilisation du personnel
42.	Sensibilisation des éleveurs du Parc	Manque de véhicules (rhino, moto) pour monter jusqu'à Citadelle	03/11/21 au 30/11/21	Les éleveurs sont sensibilisés et prêts à prendre des mesures pour réduire l'élevage libre au niveau Parc	Communication de masse

43.	Élaboration conjointe du projet de nomenclature et identification des plantes situant aux abords de la route menant à la Citadelle	Aucune	Décembre 21 à Janvier 2022	Le projet de nomenclature et identification des plantes situant aux abords de la route menant à la Citadelle est élaboré	Mobilisation du personnel de l'AGP
44.	Sensibilisation de la population du Parc sur la protection de l'environnement	Problème de transport	01/02/22 au 25/02/22	Toute la population du Parc est sensibilisée	Planification avec les élus locaux
45.	Identification des dégâts causés par la pluie du 5 mars 2022 et les points à aménager	Problème de transport	01/03/22 au 18/03/22	Plusieurs dégâts ont été identifiés. En termes d'aménagement, on a visualisé des endroits nécessitant un système de conservation de sol	Observation
46.	Identification des plantes se trouvant aux abords de la route menant vers la Citadelle	Problème de transport	21/03/22 au 31/03/22	Les plantes sont identifiées suivant leur origine et leur nom vulgaire. La liste est disponible au bureau de l'AGP	Observation
47.	Organisation d'un atelier de travail sur le questionnaire d'enquête du profil agrotourisme du Parc	Aucune	06/04/22	Au cours de cet atelier, on a discuté sur les relations existant entre le tourisme et l'agriculture	Mobilisation du personnel de l'AGP
48.	Réalisation de l'enquête du profil agrotourisme du Parc	Difficultés pour trouver les personnes ciblées	07/04/22 au 15/04/22	L'enquête a été réalisée. Les résultats de l'enquête sont disponibles au bureau de l'AGP	Choix de l'échantillon de personnes à questionner
49.	Formation sur la gestion durable des risques et des impacts environnementaux	Aucune	18/04/22	A partir de cette séance de formation, les Agents Environnementaux sont en mesure d'identifier les catastrophes, les aléas et les désastres. Ils sont capables aussi d'aider les autochtones à augmenter leur capacité de résilience.	Mobilisation du personnel de l'AGP

50.	Formation autour du thème : Qu'est-ce qu'un touriste pour la communauté Haïtienne ?	Aucune	20/04/22	À travers cette séance de formation, les Agents Environnementaux maitrisent l'importance du tourisme pour la communauté Haïtienne	Mobilisation du personnel de l'AGP
51.	Formation sur la mobilisation et implication des parties prenantes	Aucune	22/04/22	Les employés, en particulier les Agents de surveillances environnementales et les animateurs Sociaux, sont en mesure à cartographier les parties prenantes du Parc	Mobilisation du personnel de l'AGP
52.	Séance de formation de sensibilisation sur l'importance de la gestion sanitaire et environnementale	Manque de moyen de communication et financier	16/04/21 23/04/21 30/04/21 14/ 04/21 21/04/21 28/04/21 13/04/21 20/04/21 27/04/21 08/11/21 09/11/21 10/11/21	- 80% de la population cible est sensibilisée à Génipailler - 70% de la population cible de Plaine du Nord est sensibilisée - 95% de la population cible de Milot est sensibilisée	Planification avec les représentants de chaque commune
53.	Séance de formation sur la pollution de l'air et de l'eau et leurs conséquences sur la santé	- Manque d'effectif - Manque d'eau potable	7/05/21 14 /05/21 22/11/21	La population est sensibilisée sur les conséquences de la pollution de l'air et de l'eau	Planification avec les représentants de chaque commune

			23/11/21		
54.	Séance de formation sur les différentes maladies liées à la pollution de l'eau et de l'air	- Manque d'effectif	21/05/22 28/05/21 29/11/21	La population est sensibilisée sur les conséquences de la pollution de l'air et de l'eau	Planification avec les représentants de chaque commune
55.	Séance de formation réalisée sur l'infertilité liée aux causes environnementales et sur les IST	- Manque d'effectif	4/06/21 11 /06/21 25/06/21 25/10/21 26/10/21	La population de Génipailler, Milot, Plaine du Nord est sensibilisée sur les conséquences de la mauvaise gestion de l'environnement	Communication de masse
56.	Séance de formation de sensibilisation sur le cancer du sein, les causes environnementales.	- Manque de moyen de communication	09/07/21 16/07/21 23/07/21	La population commence à prendre conscience sur les graves conséquences de la mauvaise gestion de l'environnement	Communication de masse
57.	Séance de formation de sensibilisation sur le cancer du poumon et les causes environnementales	Manque de moyen de communication	08/07/21 15/07/21 22/07/21	La population commence à prendre conscience sur la façon dont elle doit gérer la santé de son environnement	Communication de masse
58.	Séance de formation sur les maladies respiratoires liées à l'environnement	Manque de moyen de communication	06/08/21 13/08/21	La population est sensibilisée sur les conséquences d'un environnement malsain	Communication de masse

59.	Séance de formation sur les impacts d'un environnement malsain sur la grossesse.	Manque d'effectif	20/08/21 27/08/21	La population est sensibilisée sur les raisons d'une bonne gestion sanitaire environnementale	Communication de masse
60.	Sensibilisation des populations du Parc sur la malformation congénitale liée à l'environnement	Manque d'effectif	19/08/21	Les populations cibles sont sensibilisées sur les conséquences de la pollution de l'environnement	Communication de masse
61.	Séance de formation réalisée sur le paludisme et les causes environnementales	Manque d'effectif	10/09/21	La population cible est sensibilisée sur les conséquences de la mauvaise gestion de l'environnement	Communication de masse

3.2.2 Leçons apprises dans la gestion environnementale du Parc

La gestion environnementale du Parc pendant la période du projet a permis de prendre connaissances des situations réelles de l'environnement. C'est aussi une opportunité d'être en contact direct avec les habitants des zones concernées.

Durant le déroulement du projet de 2018 à 2022, l'AGP a fait face à des situations qui ont permis de comprendre que l'atteinte des objectifs fixés dépend exclusivement de la collaboration et la participation active de chaque entité composant l'AGP, incluant le petit personnel. Dans les lignes qui suivent, on va énumérer un ensemble de constats et leçons apprises au cours du projet.

- En premier lieu, le travail en équipe n'est pas une mince affaire, puisqu'on a affaire à des gens qui ont des compréhensions, des attitudes et des pensées différentes. Cette décision de créer une équipe pour chaque commune du Parc était l'une des meilleures stratégies pour une facilitation des tâches et cela a donné de bons résultats.
- L'unité et l'harmonisation au sein d'une institution peut jouer dans l'atteinte des objectifs, cela à contribuer dans la réussite de la réalisation des activités de l'AGP et ce, avant les délais fixés.
- Grâce aux observations effectuées dans les quatre communes, l'échange réalisé avec les habitants nous permet de comprendre que les campagnes de sensibilisation faites sur les différentes thématiques liées à l'environnement aident les populations locales à adopter de nouveaux comportements.

Malgré les difficultés rencontrées comme les conflits entre habitation, crise socio-politique et sécuritaire du pays, l'AGP arrive à atteindre beaucoup de ses objectifs fixés et apporte une grande amélioration au niveau du comportement de la population.

3.3 Gestion socioculturelle du Parc

La gestion socioculturelle se veut d'une part une modalité de gestion développée par des organisations de toutes sortes et axée sur la promotion de l'inclusion sociale et du développement humain, et d'autre part elle recouvre la totalité des savoirs et des pratiques de gestion dans les domaines des arts et de la culture. (Economy-Pedia, S.d. ; Pierre, 1992). L'objectif est de mener des campagnes actives pour aider les personnes ou les organisations ayant moins de ressources économiques, accablées par des problèmes sociaux (abus, discriminations de toutes sortes) ou menacées d'exclusion. Dans les sections suivantes, on présente une synthèse des activités socioculturelles réalisées par l'AGP et les leçons apprises.

3.3.1 Synthèse des réalisations socioculturelles

Les animateurs sociaux de l'AGP par l'entremise des plans d'actions partant d'Octobre 2018 à Juillet 2022 se sont engagés formellement à assurer le déploiement de stratégies sectorielles à leur exécution, ce dans le souci de la mise en œuvre des différents axes de l'AGP consistant à s'assurer de la protection du patrimoine naturel, une meilleure exploitation touristique, la conservation et la protection des sites du patrimoine, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des gens de la population. Conformément à cette volonté de déployer des stratégies visant la mise en valeur du tourisme et la sensibilisation culturelle, le tableau 6 fait mention du bilan des activités socioculturelles réalisées d'octobre 2018 à juillet 2022.

Tableau 6. Bilan des activités socioculturelles réalisées d'octobre 2018 à juillet 2022

#	Description des activités réalisées	Contraintes	Période	Résultats ou livrables obtenus	Stratégie de mise en œuvre
1.	Présentation du personnel de la nouvelle structure de gestion du Parc (AGP) aux autorités municipales des différentes communes du Parc et des collectivités territoriales.	Structure encore méconnue	29/10/18	Protocole d'accord verbal entre les différentes personnalités présentes sur les objectifs fixés, la mission ainsi que les stratégies à mettre en œuvre vers la réussite du projet	Dans le souci d'une adoption unanime de la nouvelle structure de gestion du Parc, une cérémonie de mise en connaissance de l'AGP et de sa mission a été faite en présence des autorités municipales et certaines personnalités des communes du Parc.
2.	Activité de médiation et de sensibilisation sur la protection du patrimoine suite à la destruction du pont reliant les habitations de Quart-Milot et Begot (sur la route menant à la Citadelle), signe d'expression de leurs mécontentements, face au problème de l'installation du système électrique.	Méfiance des groupes protestataires	31/10/18	Une délégation devant statuer sut ce problème a été mise en œuvre et composée de : - Représentant du secteur prive des affaires du Nord - OGDNH - Ministère du tourisme - Autorités locales - Notables et Leaders - OCBs - Les animateurs sociaux de l'AGP - La Police National d'Haïti (POLITOUR)	Les animateurs sociaux de l'AGP ont d'abord procédés à la sensibilisation des acteurs concernés
3.	Réunion avec les Marchands de souvenirs et les Meneurs de chevaux à Choiseuil afin de leur partager des informations sur la mission de l'AGP	Exploitation touristique des sites du patrimoine en dehors d'une vision commune	06/11/18	Enquête informelle sur le niveau de performance des Marchands de souvenirs et des Meneurs de chevaux	La méthode de l'entretien et la grille d'observation directe ont servi à la collecte de données pour définir les orientations stratégiques

		de protection et de développement durable des acteurs			
4.	Présentation d'un état des lieux et des impacts négatifs des comportements agressifs des Guides et Meneurs de chevaux sur le développement du tourisme dans le Parc	Complexité du Parc	11/2018	Établissement d'un profil des acteurs du Parc	
5.	Organisation de réunions périodiques avec les Guides, Marchands de souvenirs, Meneurs de chevaux et Artisans à Sans-Souci afin de leur partager des informations sur la mission de l'AGP et leur contribution dans le développement du Parc	Exploitation touristique des sites du patrimoine en dehors d'une vision commune de protection et de développement durable des acteurs	09/11/18	Enquête informelle sur le niveau de performance touristique des acteurs Établissement d'un profil des acteurs du Parc	La méthode de l'entretien et la grille d'observation directe ont servi à la collecte de données pour définir les orientations stratégiques
6.	Organisation d'une cérémonie de remise de cadeaux aux enfants du Parc dans le cadre d'un plan d'accompagnement social dénommé : Noël des enfants	Excès d'enfants par rapport à la prévision budgétaire	31/12/18	- 300 enfants ont reçu des cadeaux - Des plats chauds ont été distribués aux enfants	Des activités culturelles ont précédé la remise des cadeaux : - - - Animation Dj - Mise en évidence des talents artistiques des enfants (danse, chants, poésies, jeux) - Distribution de nourritures
7.	Mobilisation de la population de la 2^{em} section de la commune de Milot et des zones avoisinantes dans le cadre du lancement du projet de reboisement de Chemonics dans les zones en dégradation causée par l'abattage des arbres des riverains	Boycottage partiel du projet par la population	12/01/19	Le projet a été mis en œuvre tardivement	Réalisation de focus groupes axés sur la mobilisation des organisations culturelles et paysannes de la zone vers la protection de l'environnement et l'adoption du projet

8.	Organisation de festival culturel durant période de la semaine sainte avec la participation de groupes et artistes locaux	Manque de planification du aux contraintes budgétaires	18/04/19	- Animation DJ ; - Participation du groupe Bel poz ; - Groupes Rara de : Leya, Lil djedje ; - Comédie : Bolicha, Dekalot	Des activités de sensibilisation via des spots audio et de la radio communautaire ont précédé le jour-J des activités culturelles.
9.	Sensibilisation des populations locales sur les comportements désirables à adopter pendant la semaine sainte où Milot reçoit particulièrement des dizaines de milliers de tourismes nationaux et internationaux	- Contraintes budgétaires pour effectuer à temps les travaux d'assainissement - Incapacité de la Mairie de Milot en matière d'assainissement de la ville de Milot	04-2019	- Les populations locales sont sensibilisées sur les comportements désirables à adopter pendant la semaine sainte	- Communication de masse - Spot de sensibilisation
10.	Sensibilisation et organisation des séances de formation aux Guides, Marchands de souvenirs et les Meneurs de chevaux du Parc sur la nécessité de mieux préserver les patrimoines pour la survie du PNH-CSSR	Manque de collaboration des parties prenantes	07 au18 /09 / 2020	Les parties prenantes sont considérablement sensibilisées	- Méthodes participatives
11.	Sensibilisation des Organisations Communautaires de Base (OCBs) du Parc et des autorités locales sur les comportements à adopter vis-à-vis des touristes pendant la période	Problème de transport	21 au 25 / 09/ 2020	Les membres des groupes organisés se comportent mieux pour contribuer au développement du tourisme dans le Parc	- Méthodes participatives

	commémorative des 200 ans de la mort d'Henry Christophe				
12.	Mise en œuvre du plan de gestion de plaintes et résolution de conflits élaboré par le spécialiste social	- Menaces de quelques individus du Parc à l'égard des Animateurs sociaux ; - Manque de collaboration de la population du Parc	2020-2022	- Le plan est mis en œuvre ; - Des conflits ont été anticipés afin de créer un climat de paix et sérénité entre les différents groupes au niveau du Parc	Des ateliers de formation et d'information avec réquisition de doléances ont favorisé l'adoption du plan de gestion de plaintes et de résolution de conflits
13.	Mise en œuvre du plan de communication sociale et de sensibilisation de la population et de tous les acteurs du PNH-CSSR	Injures et mésinterprétation des informations divulguées	2020-2022	- Le plan est mis en œuvre ; - Les acteurs et la population du Parc sont informés et sensibilisés autour des actions et orientations stratégiques de l'AGP	Des ateliers de formation et d'information avec réquisition de doléances ont favorisé l'adoption du plan de communication sociale et de sensibilisation de la population et de tous les acteurs du PNH-CSSR
14.	Visites exploratoires dans les camps rivaux à la base des conflits	Problème de transport	2020 – 2022	- Des accords verbaux sont trouvés entre les deux camps pour le maintien de la paix afin de sauvegarder la cohésion sociale entre les zones	La prise en compte des causes du conflit et la sensibilisation pour la paix sont les principaux facteurs qui ont permis aux Animateurs sociaux de l'AGP de se passer du défi de l'affrontement vers la coopération entre ces zones

15.	Réalisation de tour d'exploration dans les zones avoisinantes du Parc dans le cadre d'observation des tendances sociales de la population pendant les périodes de festivités	Problème de transport	2020 – 2022	L'AGP est présente activement et ancrée dans la communauté du Parc	- Utilisation de la grille d'observation
16.	Visites de suivi et d'évaluation des tendances sociales de la population (faite en prélude à la fête de l'Immaculée conception de Milot)	- Demande incessante de la population pour la réouverture des kiosques de perception et d'accueil du Parc ; - Problème de transport	2020 - 2021	L'AGP est présente activement et ancrée dans la communauté du Parc	
17.	Supervision des travaux d'assainissement de concert avec le ministère de l'environnement	La demande d'emploi est considérablement supérieure par rapport à l'offre	2020-2022	Des sites du Parc sont nettoyés	On a étalé le processus de recrutement des travailleurs dans des différentes habitations du Parc

3.3.2 Leçons apprises dans la gestion socioculturelle du Parc

Comme convenu aux termes de références, la mission principale des animateurs sociaux de l'AGP visait à porter une contribution sur les volets sociaux, dans le processus de gestion du PNH CSSR. Dans le cadre de la gestion socioculturelle du Parc, il a été question de porter une attention particulière sur les faits, évènements et les pratiques socioculturelles au niveau du Parc. Pour mener à bien les activités socioculturelles dans le Parc, la méthode participative a toujours été mise de l'avant, ce pour permettre une meilleure implication des acteurs et de la population du Parc dans le processus de gestion, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie.

Vu que le Parc est habité, sa gestion sociale présente un grand défi sur le fait de concilier les revenus dont les populations peuvent tirer du tourisme lié au patrimoine historique et les effets potentiels de la préservation des écosystèmes sur les systèmes de vie des populations. Ainsi, nos expériences montrent que l'organisation, la structuration et le renforcement des capacités des communautés locales constituent la clé de voute de la durabilité sociale. Dans cette perspective, les animateurs sociaux ont mis un point d'honneur d'accompagnement et d'assistance technique auprès des Guides, des Meneurs de chevaux, des Marchands de souvenirs, des Artisans et des populations locales.

Les organisations locales jouent un rôle déterminant dans la culture du bien commun au Parc. De ce fait, les structures organisées tant publiques que privées constituent une espace de dialogue servant à apporter des réponses concertées et complètes aux problèmes du Parc. Pour ce faire, l'AGP sert de point d'intersection entre elles. Entre autres, la divergence liée aux intérêts des acteurs du Parc fait dudit Parc un foyer de conflit ayant des impacts sur les communautés du Parc ainsi que les visiteurs. Par rapport à ces problèmes, un mécanisme de gestion des plaintes et de résolution de conflits dans le Parc est mis en œuvre.

En conclusion, la population du Parc connait une extrême pauvreté. Les services sociaux de base sont quasi inexistants dans les différentes habitations du Parc. La plupart des ménages du Parc n'ont même pas de blocs sanitaires, ce qui constitue un enjeu socio-environnemental. En termes de loisirs, le manque d'activités socioculturelles (troupes de dance, gaguères, folklores, etc.) dans le Parc ne favorise pas aux populations locales de tirer davantage de profits des touristes nationaux et internationaux.

RÉFÉRENCES

Economy-Pedia. (S.d.). Gestion sociale. Tiré le 5 juillet 2022 du https://economy-pedia.com/11036764-social-management

Girard, B. et Gendron, C. (2013). *Les risques sociaux majeurs*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Tiré le 6 juin 2022 du http://www.crsdd.uqam.ca/pages/docs/01-2013.pdf

ICOMOS. (2015). Rapport sur la mission de conseil de l'ICOMOS au Parc National Historique – Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (C 180). Tiré le 10 juillet 2022 du https://whc.unesco.org/document/141054

Lagnika, S. B. M. (2009). *La gestion des risques environnementaux au sein des entreprises immobilières [travail de recherche]*. Canada : Université du Québec à Montréal. Tiré le 6 juin 2022 du https://archipel.uqam.ca/2287/1/M10827.pdf

Lexis Nexis. (2017). *Cas n°3 : identifier et surveiller les risques socioculturels*. Tiré le 5 juillet 2022 du https://bis.lexisnexis.fr/blog/cas-n3-identifier-et-surveiller-les-risques-socioculturels#:~:text=La%20plupart%20des%20facteurs%20socioculturels,%2F%20culturelle%20ou%20croyances%20%2F%20attitudes.

Officéo. (S,d.). Gestion administrative d'entreprise. Tiré le 2 juillet 2022 du https://officeopro.com/gestion-administrative/#:~:text=La%20gestion%20administrative%20d'une,d'atteindre%20ses%20objectifs%20strat%C3%A9giques.

Pierre, B. (1992). Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire. Seuil.

Projet de préservation du patrimoine et appui au secteur touristique. (PAST, 2018). *Proposition d'une structure de gestion provisoire pour le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR).*

ANNEXES

Annexe 1. ÉBAUCHE DE PLAN DE SÉCURITÉ DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR

AUTORITÉ DE GESTION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE
CITADELLE/ SANS-SOUCI/RAMIERS
Arsenal, Route de Citadelle, Milot
Tél : +(509) 42096929 / 46307623 / 36394025

ÉBAUCHE DE PLAN DE SÉCURITÉ DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR)

© AGP, DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 1
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 2
I. CONTEXTE DU PLAN DE SÉCURITÉ DU PARC 3
II. DESCRIPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ DU SITE 4
2.1. Analyse des FFOM de la sécurité du PNH-CSSR 4
2.2. Sécurité des aires protégées du PNH-CSSR 7
2.3. Sécurité des visiteurs (touristes) du PNH-CSSR 9
2.4. Sécurité de la population et des bureaux du PNH-CSSR 11
2.5. Sécurité sanitaire des travailleurs et contrôle de l'état sanitaire des visiteurs 12
2.5.1. Phase de préparation 12
2.5.2. Phase de réponse 14
III. AUTRES 15
CONCLUSION 17
FORMULAIRE D'INSPECTION SÉCURITAIRE DES SITES DU PARC 18

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AGP : Autorité de Gestion du Parc

ANAP : Agence Nationale des Aires Protégées

BSAP : Brigade de Sécurité des Aires Protégées

CASEC : Conseil d'Administration de la Section Communale

COVID-19 : Corona Virus Desease 2019

FFOM/SWOT : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

ISPAN : Institut de Sauvegarde du Patrimoine National

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MDE : Ministère De l'Environnement

MTIC : Ministère du Tourisme et des Industries Créatives

OCB : Organisation Communautaire de Base

PNH/CNDDR : Police Nationale d'Haïti/Commission Nationale de Désarment, Démantèlement et Réinsertion

PNH-CSSR : Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers

PNH : Police Nationale d'Haïti

UDMO : Unité de Maintien d'Ordre

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UTE : Unité Technique d'Exécution

I. CONTEXTE DU PLAN DE SÉCURITÉ DU PARC

La Gestion du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR) relève de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) suite à l'Arrêté en date du 12 Aout 2012 créant le Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers. Entre autres des fonctions de l'AGP consistant à assurer la conservation du patrimoine naturel, l'exploitation touristique des sites historiques, et la protection et conservation des sites du patrimoine, la fonction de l'inclusion de la population dans la réalisation des activités pour améliorer ses conditions de vie et harmoniser ses relations avec les activités du Parc constitue un travail fondamental du fait que le Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR) est un Parc habité. Ce Parc comme tout milieu habité fait face à des situations d'instabilité, de problèmes socioéconomiques, d'insécurité, de conflits entre quartiers, d'actes de vandalisme, d'incendie de patrimoine national et d'autres incendies dans la zone tampon du Parc, etc.

S'il est démontré que la sécurité est la responsabilité de tous, les conséquences de mauvaises pratiques et le manque de planification d'urgence peuvent avoir des répercussions particulièrement graves. C'est pourquoi l'administration des lieux publics doit se conformer à plusieurs règles et normes pour assurer la protection, la santé et le bien-être des touristes et de la population habitant le PNH-CSSR et qu'ils doivent adapter ces mesures d'urgence à leurs réalités. Vu que ce sont en majorité des jeunes qui fréquentent le site du PNH-CSSR, la responsabilité de l'AGP est considérable en matière de sécurité et de bien-être des touristes. Dans un tel contexte, aucun gestionnaire ne peut ignorer la question des risques dans sa gestion et dans ses décisions quotidiennes. Par ailleurs, le meilleur moyen de réagir reste donc la prévention et l'éducation du public, et ce, dès le plus jeune âge. En cas de sinistre, pour assurer la sécurité des touristes qui fréquentent le site, cette ébauche de plan de sécurité prévoit des mesures à mettre en place pour favoriser l'évacuation efficace et sécuritaire de tous les touristes.

Considérant que la sécurité est un élément majeur dans le choix d'une destination touristique ; vu que toute circonstance d'instabilité (tels que les conflits entre les habitations du Parc, violence physique ou psychique, harcèlement, mendicité, escroquerie ou catastrophes naturelles) a un impact très négatif sur le tourisme, vu que le touriste est un citoyen temporaire d'une ville, de ce fait, il est donc nécessaire de doter le PNH-CSSR de cette ébauche qui l'avenir peut s'approprier d'un plan de sécurité sous l'expertise de l'UNESCO.

II. DESCRIPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ DU SITE

La sécurité du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers nécessite une synergie des différentes parties prenantes entrant dans la gestion du Parc et des acteurs évoluant socio-économiquement dans le Parc. En ce sens, ont un rôle à jouer dans la sécurisation du Parc : AGP et ses représentants ministériels (MCC, MTIC, MDE, ISPAN, UTE), Mairies et CASECs du Parc, Guides touristiques, Marchands de souvenir, Meneurs de chevaux, Population du Parc et d'autres acteurs intervenant dans le Parc. Ce plan de sécurité poursuit les objectifs suivants :

- Sécuriser les aires protégées du site,
- Assurer la sécurité des visiteurs (touristes) du Parc,
- Assurer la sécurité de la population habitant le PNH-CSSR,
- Assurer la sécurité sanitaire des travailleurs du Parc et contrôler l'état sanitaire des visiteurs,
- Améliorer les interventions lors d'une situation d'urgence,
- Promouvoir l'identification et l'élimination des risques d'insécurité,
- Réduire les répercussions possibles d'un acte d'insécurité sur les activités du Parc,
- Établir les procédures à suivre lorsque le Parc fait face à une situation d'insécurité.

2.1. Analyse des FFOM de la sécurité du PNH-CSSR

Cette analyse des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces permettra de faire un état des lieux de la situation du Parc dans un contexte de sécurité et de sureté. L'analyse de sécurité du Parc veut donc répondre à deux questions :

- est-ce que le PNH-CSSR possède des attributs physiques ou est-il le théâtre de pratiques sociales ayant pour conséquences d'augmenter l'insécurité et le sentiment d'insécurité?
- quels sont les perceptions, les attentes et les besoins des citoyens relativement à la sécurité au PNH-CSSR?

Ce faisant, il s'agit d'évaluer l'environnement physique du Parc et de révéler, s'il y a lieu, une situation de dégradation au sein du Parc; de révéler dans le Parc l'existence ou l'absence de pratiques sociales inciviles ou non conformes aux règles implicites et explicites ; de faire ressortir l'existence ou non d'un sentiment d'insécurité chez les visiteurs ou habitants du Parc; d'identifier les facteurs de risque en matière de sécurité des usagers ; et de formuler des recommandations pour améliorer la sécurité au PNH-CSSR et le sentiment de sécurité des visiteurs à l'égard de celui-ci.

Tableau 1 : Analyse SWOT de la sécurité du PNH-CSSR

Forces	***Faiblesses***
▪ PNH-CSSR : seul patrimoine mondial d'Haïti reconnu par l'UNESCO qui participe pleinement au charme et à l'attractivité d'Haïti ; ▪ Contexte territorial et environnemental marqué par une très forte attractivité touristique ; ▪ PNH-CSSR : zone clé de biodiversité haïtienne ; ▪ PNH-CSSR : lieu de mémoire historique ; ▪ PNH-CSSR : espace de loisir et de partage de la culture haïtienne ; ▪ Existence des OCB dans le Parc ; ▪ Existence d'une structure de gestion du Parc (Autorité de Gestion du Parc - AGP) ; ▪ Intérêt manifeste des Collectivités territoriales du Parc pour le développement du Parc ; ▪ Accessibilité du Parc par 3 points d'entrées : Milot, Dondon (kfou 16) et Plaine du Nord (sentier piéton) ; ▪ Existence d'une POLITOUR.	▪ Absence d'uniforme pour les Guides, Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir ; ▪ Conflits entre Guides, Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir en présence des touristes ; ▪ Concurrence déloyale en détournant les véhicules qui transportent des touristes, en dehors des normes administratives établies ; ▪ Manque d'agents de sécurité à l'AGP ; ▪ Fabrication de fausses cartes d'accès au PNH-CSSR ; ▪ Risques de conflits entre la Mairie de Milot, MCC et MTIC pour la perception des recettes du Parc ; ▪ Manque de moyens de déplacement adapté à la route menant vers Parking et Citadelle ; ▪ L'accès limité à l'assainissement, au service d'eau potable, au service de santé et à l'électricité ; ▪ Actes de vandalisme et vols au Parc ; ▪ Agression physique et psychique de certains visiteurs et employés du Parc ; ▪ Accès difficile à certains points du Parc ; ▪ Absence de roulement des Guides, Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir selon un calendrier ; ▪ Harcèlement des touristes par des citoyens du Parc ; ▪ Conflits entre quartiers du Parc ; ▪ Extraction de roches, élevage libre et construction anarchique dans le Parc ; ▪ Illégitimité de l'AGP ; ▪ Analphabétisation d'une frange de la population du Parc ; ▪ Manque d'effectifs en POLITOUR au Parc et en agents de Police dans le commissariat de Milot ; ▪ Absence de signalisation dans le Parc ; ▪ Aucun contrôle sécuritaire des points d'entrée du Parc par Kafou 16 et Plaine du Nord ; ▪ Risque d'accidents au PNH-CSSR ; ▪ Manque de soin sanitaire et mauvaise alimentation des chevaux transportant les touristes aux monuments ; ▪ Extrême pauvreté des populations locales du Parc ; ▪ Problème d'accréditation des Guides, Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir.

Opportunités	*Menaces*
▪ Très bonne coopération avec des partenaires comme UNESCO, Banque Mondiale, BID, etc. ▪ Plan de gestion du Parc en train d'être élaboré ; ▪ Renforcement de la Police Touristique du Parc et du Commissariat de Milot ; ▪ Arrêté créant le corps de Brigade de Sécurité des Aires protégées (BSAP) sous la hiérarchie de l'ANAP du MDE ; ▪ Arrêté du 12 juillet 2010 délimitant le Parc National Historique Citadelle Sans-Souci Ramiers ; ▪ Arrêté du 9 aout 2012 déclarant l'état d'urgence sur le territoire du Parc National Historique Citadelle Sans Souci Ramier ; ▪ Arrêté du 16 août 2012 instituant un Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.	▪ Instabilité sociopolitique et économique ; ▪ Séismes, cyclones et incendie des forets ; ▪ Ruissellement des eaux pluviales provoquant l'inondation du Parc et glissement de terrains ; ▪ Vols sans effraction, dégradations de véhicules au Parc ; ▪ Injures, insultes et provocations sans ou avec menaces ; ▪ Agressions physiques et psychiques ; ▪ Risque d'accidents ; ▪ Sentiment d'insécurité à cause des affrontements entre bandits armés, règlement de compte.

2.2. Sécurité des aires protégées du PNH-CSSR

Considérant les actes de vandalisme à la Citadelle, l'incendie de la Chapelle de Milot, les conflits répétés entre habitations du Parc, le déploiement des armes de guerre selon les témoignages d'un Responsable de la Police Touristique (POLITOUR) dans les conflits inter-habitation du Parc et les mauvaises pratiques environnementales, telles que : l'extraction illicite des roches, l'abattage accéléré des arbres, le brulis des terre, la circulation désordonnée des motocyclettes, et l'élevage libre dans le Parc, la question de sécurité interpelle l'État au plus haut niveau. De ce qui précède, le tableau ci-après montre les actions à réaliser afin de sécuriser les aires protégées du Parc :

#	Activités	Responsabilités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
1.	Mobilisation d'une centaine d'agents des Brigades de Sécurité des Aires Protégées (BSAP) relevant de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) du Ministère de l'Environnement (MDE) ainsi que des visites sporadiques de UDMO dans l'aire du Parc	AGP, MDE, ANAP, UDMO	Le système de sécurité du Parc est renforcé et permet l'application des règles de bonnes conduites et de servitude et règlementation régulant la gestion de l'eau, des déchets, la coupe des arbres, l'extraction des carrières	Mars 2021	
2.	Campagne de désarmement dans le Parc (PNH/CNDDR)	PNH/CNDDR	Les armes en circulation seront confisquées	Février 2021	
3.	Dressage d'un portail à la première entrée du bureau d'accueil de Sans-Souci	AGP/ISPAN	L'entrée au bureau d'accueil sera physiquement sécurisée	Mars 2021	
4.	Le dressage d'un dos d'âne avec barre routière devant les locaux du bureau de l'AGP pour un meilleur contrôle des visites touristiques dans le Parc	AGP/ISPAN	L'accès sans autorisation vers Parking et Citadelle Henry sera prohibé	Mars 2021	
5.	Accréditation et roulement des Guides, des Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenir	AGP/MTIC	Seuls les gens faisant partie du roulement ont accès au Parc	Mars 2021	

6.	Ateliers de travail et de formation avec les Guides, les Marchands et les Meneurs de chevaux	AGP/MTIC	Les Guides, les Marchands et les Meneurs de chevaux sont formés	Juin 2021	
7.	Sensibilisation des populations locales sur l'importance des aires protégées pour le pays	AGP/MDE Agents environnementaux	Les populations locales sont formées sur l'importance des aires protégées pour le pays	Février à Septembre 2021	
8.	Dotation des Agents de BSAP d'intrants et moyens pour remplir leur mission	AGP/UTE	Des intrants et moyens sont fournis à la BSAP	Mars 2021	
9.	Installation de caméras de surveillance solaires au niveau des monuments et bureaux du Parc	AGP/UTE	L'installation des caméras de surveillance permettra à l'AGP d'avoir un contrôle du Parc	Mars 2021	
10.	Installation d'internet avec WIFI à la Citadelle et au Palais Sans Souci	AGP/UTE	Les caméras sont connectées au WIFI	Mars 2021	
11.	Inspection de la Citadelle Henry	Responsable logistique & Responsable de sécurité	Afin de mieux prévenir des risques au sein de la Citadelle, une inspection mensuelle est réalisée	Mensuel	
12.	Inspection du Palais Sans-souci	Responsable logistique & Responsable de sécurité	Afin de mieux prévenir des risques au sein du Palais Sans-souci, une inspection mensuelle est réalisée	Mensuel	
13.	Inspection des bureaux d'accueil de Sans-souci et de Parking	Responsable logistique, Gestionnaire & Responsable de sécurité	Afin de mieux contrôler les visites touristiques et la sécurité des visiteurs, une inspection mensuelle est réalisée	Mensuel	
14.	Décernement de primes et plaques d'honneur et mérites aux meilleurs exploitants agricoles investissant dans la foresterie du PNH-CSSR	AGP	Les personnalités contribuant à la croissance et au développement des forêts du Parc sont honorés		

2.3. Sécurité des visiteurs (touristes) du PNH-CSSR

Le PNH-CSSR est la plus importante destination touristique d'Haïti dans un contexte de patrimoine de l'humanité. Ainsi, le tourisme est un vecteur d'image pour les quatre (4) communes du Parc, quels que soient leur taille, leurs types de tourisme - culturel, de loisirs, d'affaires - ponctuel ou permanent. Le PNH-CSSR est un lieu historique et de biodiversité d'accueil privilégié des touristes, qui deviennent des usagers temporaires de ce site. Étant donné que le choix d'une destination touristique repose en partie sur la capacité du site (lieu) à assurer un environnement sûr pour ses visiteurs, vu que le touriste est un citoyen temporaire du Parc ayant des droits et des devoirs au même titre que les résidents, des actions doivent être mises en œuvre afin de diminuer considérablement le souci d'insécurité au sein du Parc.

#	Activités	Responsabilités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
1.	Augmentation de l'effectif et de la présence des Agents de la POLITOUR au PNH-CSSR	AGP, PNH	Cinq (5) Agents de la POLITOUR de plus sont installés au PNH-CSSR	Mars 2021	
2.	Conception d'un flyers sur le PNH-CSSR en insérant les valeurs morales et éthiques à respecter par tout visiteur étranger et son droit de recours au cas où qu'il soit victime en plusieurs langues	AGP/MTIC	Le visiteur étranger est informé des règles locales afin d'éviter de commette, consciemment ou non, des actes délictueux ou répréhensibles	Février 2021	
3.	Création d'un service d'assistance et prise en charge des visiteurs victimes ou auteurs d'un délit ou d'un crime selon la situation particulière de la mobilité du visiteur	AGP/MTIC	Les visiteurs sont assistés par l'un des services de l'AGP lorsque le besoin se fait sentir	Mars 2021	

4.	Sensibilisation des populations du Parc sur leur devoir de favoriser la coexistence entre résidents et visiteurs du Parc	AGP/MTIC Animateurs sociaux	Les pratiques de mendicité, d'harcèlement et de violences sont bannies et punies sévèrement	Juin 2021	
5.	Contrôle de l'éthique et de la convivialité des Guides, Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir	AGP/MTIC	Seulement des Guides et des Meneurs de chevaux accrédités ont accès à accompagner des visiteurs au Parc	Février à Septembre 2021	
6.	Installation des panneaux indicatifs sur la route du Parc et devants les monuments du PNH-CSSR	AGP/ISPAN	Les touristes prennent connaissance des consignes grâce aux panneaux indicatifs	2021	
7.	Affichage des consignes de sécurité	AGP/ISPAN	Les touristes sont bien imbus	2021	
8.	Vérification de l'identité des visiteurs locaux et étrangers y compris contrôle visuel des sacs des visiteurs	AGP/MTIC	Le port d'arme est strictement prohibé au Parc (sauf militaires et policiers en uniforme)	Février à Septembre 2021	
9.	Installation d'internet avec WIFI à la Citadelle et au Palais Sans Souci	AGP/ISPAN/ UTE	Les visiteurs se servent de l'internet WIFI aisément	Mars 2021	
10.	Construction à long terme d'un Parking à l'entrée du PNH-CSSR	AGP, UTE, Banque Mondiale, UNESCO	Les touristes se sont desservis du Parking	Indéfini	

2.4. Sécurité de la population et des bureaux du PNH-CSSR

Faisant partie de quatre (4) divisions administratives autonomes et territoriales (Milot, Dondon, Plaine du Nord et Grande Rivière du Nord), le Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers est un Parc habité reconnait l'UNESCO. Étant donné que ce Parc est habité, la sécurité de ses populations relève d'abord des Commissariats de police communaux. Toutefois, vu les faiblesses de l'institution policière à Milot (commune d'accueil du Parc), un ensemble d'actions doit être mis en œuvre afin d'accroitre la sécurité des populations et le souci de sécurité des visiteurs.

#	Activités	Responsabilités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
1.	Augmentation de l'effectif et de la présence des Agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH) dans les quatre (4) Communes du Parc avec spécificité d'intégration d'agents de police de l'UDMO dans le commissariat de de la Ville de Milot	AGP, PNH	Le nombre d'Agents de police dans les communes du Parc est revu à la hausse alors que des agents spécialisés de la Police UDMO intègre particulièrement le commissariat Milot	Mars 2021	
2.	Créer des activités à haute intensité de main-d'œuvre périodiquement au bénéfice de la population des ménages du Parc	AGP/UTE	Les ménages du Parc croissent socio-économiquement	Avril, Juillet, Septembre	
3.	Organisation des activités socioculturelles dans le Parc	AGP/UTE	L'organisation des activités socioculturelles favorise la cohésion économique et sociale	Avril, Juillet et Septembre 2021	
4.	Création d'un Comité de Gestion de Plaintes et de Résolution de Conflits	AGP/Animateurs sociaux	un climat de paix et de sérénité est créé au niveau du Parc	Janvier 2021	
5.	Installation des « hot spots » dans le périmètre du Parc habité et devant les monuments	AGP/ISPAN/ MTIC/UTE	Les populations locales du Parc peuvent vaquer librement à leurs activités le soir	2021	

6.	Renforcement en effectif et en intrants des agents de sécurité au niveau de l'AGP	AGP/UTE	Le bureau de l'AGP fonctionne en toute quiétude s'sécuritaire	Septembre 2021	
7.	Implantation de multiples points de contrôle notamment dans la zone centrale naturelle et culturelle dans des points d'observations stratégiques	AGP/ISPAN	La population, les bureaux du PNH-CSSR et les monuments du Parc sont mieux contrôlés	Septembre 2021	
8.	Réhabilitation des parties endommagées de la route de la Citadelle Henry	AGP/ISPAN/ UTE	Le nombre d'accidents sur la route Citadelle est diminué	2021	

2.5. Sécurité sanitaire des travailleurs et contrôle de l'état sanitaire des visiteurs

Depuis la connaissance de la COVID-19, la prise en compte d'un ensemble de mesures de protection et de prévention sanitaire fait surface. Cette situation d'urgence fait appel à l'action conjuguée de l'AGP afin de réduire les risques de contamination. Delà, la protection des travailleurs, des visiteurs et de la population du Parc devient un élément incontournable pour l'Autorité de Gestion du Parc (AGP). De ce fait, la sécurité sanitaire des travailleurs et le contrôle de l'état sanitaire des visiteurs passent par deux (2) phases :

- Phase de préparation liée aux activités de prévention ;
- Phase de réponse liée à la prise en charge des personnes suspectes ou infectées.

2.5.1. Phase de préparation

La phase préparatoire comprend les activités de prévention de toute épidémie ou pandémie au niveau du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/ Ramiers (PNH-CSSR). Le renforcement des mesures de prévention se fera dans le PNH-CSSR qui se délimite dans les quatre (4) communes du Parc afin de lutter contre toute épidémie ou pandémie. Le tableau (1.1) suivant décrit l'objectif général, les résultats attendus et les activités à réaliser dans le cadre de la gestion de toute épidémie ou pandémie.

Tableau 2.5.1 Phase préparatoire de toute épidémie ou pandémie

#	Objectif	Activités à réaliser	Résultats attendus	Responsabilités	Calendrier	Budget
1.	Renforcer les mesures de prévention dans le PNH-CSSR et les quatre (4) communes du Parc afin de lutter contre toute épidémie ou pandémie	Organisation des rencontres avec les associations de la société civile, les OCB et autres prestataires de services autour de toute épidémie ou pandémie pour prendre des mesures nécessaires	La population du Parc est informée et connait les mesures et précautions à appliquer pour combattre certaines épidémies ou pandémies	AGP	Indéfini	
		Prise des circulaires sur les interdictions et considérations	Des espaces de mise en quarantaine et d'isolement sont identifiés	AGP	Indéfini	
		Définition et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'information pour toucher l'ensemble des populations du Parc (spots publicitaires, DJ Mobile, banderoles, flyers, etc.)	Des ressources humaines en soins infirmiers sont disponibles	AGP	Indéfini	
		Signature d'un protocole d'accord avec l'Hôpital de Sacré-Cœur de Milot pour la prise en charge des personnes suspectes et celles qui sont infectées	Des lieux de grande fréquentation du Parc sont assainis et aspergés	AGP	Indéfini	
		Réalisation des séminaires de formation pour infirmiers, auxiliaires, aides-soignants ainsi les Guides, et Meneurs de chevaux et Marchands de souvenir du Parc	Les habitants du Parc reçoivent des matériels sanitaires et hygiéniques	AGP	Indéfini	
		Renforcement de la cellule de mobilisation sociale de l'AGP pour faire la sensibilisation de « porte à porte » au niveau du Parc	Les animateurs sociaux et d'autres gents sensibilisent la population	AGP	Indéfini	
		Distribution des matériels sanitaires et hygiéniques à la population (masques, savons, désinfectants, etc.)	Des matériels sont distribués	AGP	Indéfini	

		Appui en matériels à la Protection civile et la Croix rouge (Mégaphone – radiocommunication, bottes, gants, masques, etc.)	Les services de Protection civile et la Croix rouge de Milot sont renforcés	AGP	Indéfini	

2.5.2. Phase de réponse

Cette phase établit les principes et les activités à réaliser pour la prise en charge des personnes suspectes et infectées.

#	Objectif général	Activités à réaliser	Résultats attendus	Responsabilités	Calendrier	Budget
1.	Augmenter les capacités de prise en charge de l'AGP en ce qui concerne les personnes suspectes d'une épidémie ou pandémie au niveau du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR)	Dotation des bureaux d'accueil (perception) des moyens de communication et d'information, de kits médicaux	L'AGP dispose des moyens financiers adéquats, des matériels et équipements nécessaires, de moyens de communication et d'information efficaces pour faire face à toute épidémie ou pandémie	AGP/MTIC	2021	
		Emploiement contractuel de quatre (4) infirmières pour la prise des signes vitaux et l'assistance médicale	Les centres de quarantaine et d'isolement de Milot prennent le relais une fois qu'un cas symptomatique est identifié au PNH-CSSR	AGP/UTE	2021	
			Les principes de gestion saine sont établis et appliqués dans la gestion de toute épidémie ou pandémie	AGP/UTE	2021	

III. AUTRES

Le tourisme et la sécurité sont directement liés au développement socio-économique de quel que soit la destination touristique. Dans un monde figé par l'insécurité, la peur de la violence, tout signe d'instabilité ou de souci d'insécurité peut se traduire par le rejet d'une destination. D'où l'importance de la sécurité au niveau du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers dans la planification de l'activité touristique afin d'être plus compétitif.

#	Activités	Responsabilités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
1.	Accréditation des Guides, Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenir par l'AGP pour pouvoir fonctionner au niveau du Parc selon des principes impartiaux et transparents	AGP, MTIC	Aucun Guide, Meneur de chevaux et des Marchand de souvenir ne peut fonctionner dans le Parc sans être accrédité	Mars 2021	
2.	Établissement des dispositions pour sanctionner de concert avec l'appui des Association des Guides, Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenir tout membre qui commet des forfaits graves	AGP, MTIC & Associations du Parc	La charte de sanctions des Guides, Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenir est mise en œuvre	Mars 2021	
3.	Port d'uniforme ou de gilet obligatoire pour les Guides, Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenir du Parc	AGP, MTIC & Associations du Parc	Aucun Guide, Meneur de chevaux et des Marchand de souvenir ne peut fonctionner dans le Parc sans uniforme	Mars 2021	
4.	Établissement d'un calendrier de roulement des Guides, Meneurs de chevaux et des Marchands de souvenir	AGP, MTIC & Associations du Parc	Tout Guide, Meneur de chevaux et des Marchand de souvenir respecte le roulement établi à cet effet	Mars 2021	

5.	Interdiction d'abatage d'arbres, d'extraction de roches et de construire au Parc sans autorisation de concert avec les autorités locales du Parc	AGP, MDE, Mairies du Parc	Les arrêtés élaborés par l'AGP sont signés et approuvés par les Maires des Communes du Parc	Mars 2021	
6.	Identification des chevaux transportant les touristes par un numéro délivré par l'AGP	AGP, MTIC & Associations des Meneurs de chevaux du Parc	Tout cheval faisant le trajet de Sans-souci / Citadelle est identifié	Mars 2021	
7.	Construction d'un point de contrôle devant les locaux de l'AGP pour contrôler les rentrées et les sorties de tous ceux y compris motocyclettes et autres véhicules qui fréquentent le Parc	AGP, MTIC	Le point de contrôle sert à mieux contrôler les entrées et sorties et le respect des principes d'étiquetage établis	Juin 2021	
8.	Réhabilitation des partis endommagés de la route reliant le palais Sans Souci au Parking	AGP, ISPAN & UTE	La route de Sans-Souci menant à la Citadelle Henry et au site Ramiers est accessible	2021	
9.	Acquisition de matériels et équipements de sécurité pour les Agents de surveillance et de BSAP	AGP, MDE, ANAP & UTE	La BSAP est doté d'équipements	2021	
10.	Formation des Agents de POLITOUR et des Agents de sécurité de l'AGP et de l'ISPAN	AGP, ISPAN, BSAP & UTE	Les Agents de POLITOUR et des Agents de sécurité de l'AGP et de l'ISPAN connaissent mieux l'importance du Parc et les stratégies à adopter en milieux touristiques	2021	
11.	Installation des équipements d'urgence dans les sites de la Citadelle Henry et le Palais Sans-Souci en prévention à des incendies, tremblements de terre, etc.	AGP, ISPAN & UTE	Des équipements d'urgence sont installés dans les sites de la Citadelle Henry et le Palais Sans-Souci	2021	
12.	Création d'un site internet pour le PNH-CSSR donnant accès aux visiteurs de faire des témoignages et des recommandations	AGP & UTE	Le site internet est créé	Juin 2021	

CONCLUSION

L'insécurité est un enjeu vital pour une destination, car cela peut entacher sa réputation, et donc nuire, voire détruire son attractivité et activité touristique. De ce fait, la sécurité du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers est une priorité pour l'AGP. Sur ce, vu que la sécurité ne doit pas être un sujet tabou, l'AGP fera preuve de transparence et prouver aux touristes, par des campagnes de communication, que les pouvoirs publics luttent contre l'insécurité.

Pour faire face de manière proactive à l'insécurité, un ensemble d'actions socioculturelles et à haute intensité de main d'œuvre doit être réalisé dans le Parc National Historique afin d'inciter la cohésion sociale et une bonne cohabitation de la population locale avec les visiteurs du site. Plus loin, ces activités socioculturelles et à haute intensité de main d'œuvre diminueront la fréquence de conflits entre habitations du Parc, lesquels conflits rendent les visiteurs et travailleurs du Parc vulnérables.

Aussi, la lutte contre l'insécurité est prévue dans un axe réactif. Pour ce faire, les Agents de BSAP qui sécuriseront les Aires Protégées et les visites sporadiques de l'UDMO Nord apporteront également leur soutien en plus des agents de sécurité de l'AGP et de l'ISPAN.

FORMULAIRE D'INSPECTION SÉCURITAIRE DES SITES DU PARC

Nom du site : _____
Nom de l'Inspecteur : _____
Date de l'inspection : _____

#	Observation	État acceptable (oui ou non)	Mesure sécuritaire à adopter
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

Annexe 2. SIMPLES MESURES DE MITIGATION (SMM) DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES SITES PNH-CSSR

AUTORITÉ DE GESTION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE

CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS

Arsenal, Route de Citadelle, Milot

SIMPLES MESURES DE MITIGATION (SMM)

Travaux d'assainissement du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR)

Préparé par **Odré VALBRUN**, spécialiste environnemental du projet PAST

En collaboration avec **Marc-Donald VINCENT**, logisticien de l'AGP

Novembre 2021

Table des matières

1 Informations générales sur le projet 2

2 Brève description du projet 3

2.1 Contexte 3

2.2 Objectifs, activités prévues et résultats attendus 4

2.3 Localisation 5

2.4 Présentation de l'état du site 5

3 Identification des ressources matérielles et naturelles 7

4 les simples mesures de mitigaton (SMM) 7

5 Plan d'élimination des déchets 8

6 Gestion des flux des travailleurs 8

7 Prise en compte de l'aspect genre 8

8 Programme de sensibilisation sur les aspects SST pour les ouvriers 8

9 Mesures de mitigation des risques de contamination de la Covid-19 pendant les travaux 8

10 Gestion des plaintes 9

11 Annexe 1 : Plan de gestion des plaintes et résolution de conflits 10

1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

Tableau 1 : Résumé du projet

1.1	Titre du projet	Travaux d'assainissement des sites du PNH-CSSR
1.2	Organisme d'exécution	Autorité de Gestion du Parc (AGP)
1.3	Maitre d'Ouvrage du projet PAST	Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
1.4	Coût (estimé) du projet (HTG)	Un million trois cent quatre-vingt-cinq milles (1, 385,000.00) Gourdes
1.5	Durée d'exécution (en semaines)	Trois (3) semaines
1.6	Localisation du sous-projet	Commune de Milot, Haïti
1.7	Nom et coordonnées du spécialiste environnemental et social chargé de remplir la présente fiche de SMM	Odré VALBRUN ovalbrun@ute.gouv.ht Tel :+509 42882233
1.8	Date :	Signature

2 BREVE DESCRIPTION DU PROJET

2.1 CONTEXTE

En Août 2012, un Comité Interministériel pour la gestion du Parc National Historique Citadelle Sans-Souci Ramiers PNH-CSSR a été créé par arrêté du Premier Ministre. Le comité interministériel a mis en place une structure de Gestion dudit Parc en Septembre 2012, constituée des Représentant des Ministres de la Culture, du Tourisme et de l'Environnement. En 2018, l'UTE a procédé à une mise en forme dudit Comité en y incluant un Représentant de l'ISPAN et de l'UTE sous le nom d'Autorité de Gestion du Parc dans le cadre du Programme de Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur Touristique (PAST), supporté par un financement non remboursable de la Banque mondiale et mis en œuvre par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances. Les principales fonctions de cette structure consistent à assurer :

- La conservation du patrimoine naturel, en vue de stopper la dégradation de l'environnement du site par la sensibilisation de la population locale ;
- L'exploitation touristique des sites touristiques et historiques par la promotion, la publicité, la gestion des vendeurs des guides et fournisseurs de services touristiques ;
- La protection et conservation des sites du patrimoine ;
- Dans une perspective de développement durable, l'inclusion de la population dans la réalisation des activités pour améliorer ses conditions de vie et harmoniser ses relations avec les activités du Parc.

Chaque année l'AGP produit un Plan d'Action qui cadre ses activités pour l'exercice fiscal en cours. Dans le cadre du Plan d'Action pour l'exercice 2021-2022, il est prévu la réalisation de l'assainissement des sites du PNH. Cette activité se justifie par la nécessité de remédier à l'état d'insalubrité des principaux sites du Parc engendré particulièrement par les afflux de touristes durant la semaine sainte 2021 et d'entretenir les espaces verts et les rebords de sentiers conduisant aux monuments, colonisés par la végétation naturelle. Le dernier assainissement des sites du Parc remonte à 2020. Le contexte sanitaire liée à la COVID19 et l'enjeu de cette pandémie pour l'activité touristique dans le Parc commande également de prendre des mesures pour prévenir et mitiger la propagation du virus.

2.2 OBJECTIFS, ACTIVITES PREVUES ET RESULTATS ATTENDUS

Le projet est articulé autour de trois (3) composantes pour autant d'objectifs. Sa structure globale incluant les résultats attendus et les activités associés sont présentée au tableau suivant :

Tableau 2 : Structure du projet

Composantes	Objectifs	Résultats attendus	Activités prévues
Collecte des déchets	Améliorer le cadre de vie et l'état de salubrité des sites du PNH-CSSR	Résultat 1 : Le recrutement est réalisé de manière participative	• Recrutement des ouvriers, chefs d'équipe et superviseurs suivant la méthode en cascade en mettant au cœur du processus les organisations communautaires de base
		Résultat 2 : L'assainissement du Parc est réalisé suivant les principes EHS	• Formation pour les chefs d'équipe et superviseurs • Achat d'EPI et sacs poubelles • Achat de fournitures pour mesures barrières au COVID-19 • Collecte proprement dit • Évacuation des déchets collectés vers les sites de décharges de la mairie
Débroussaillage	Entretenir l'état des rebords de sentier et des sites des monuments par rapport à végétation sauvage	Résultat 3 : Les rebords de route et les espaces verts des monuments sont entretenus suivant les principes EHS	• Arrachage manuel des mauvaises herbes (végétation herbacée) ; • Ebranchage/élagage des arbres bord de route nuisant à la libre circulation ; • Débroussaillage de la végétation herbacée dans les sites (tonte manuelle) • Évacuation de la biomasse ainsi produite dans les parcelles voisines pour favoriser leur recyclage biologique
Prévention du COVID-19	Limiter la propagation du coronavirus dans l'espace du PNH-CSSR	Résultat 4 : Des postes de lavage des mains sont installés dans une logique de gestion communautaire de proximité	• Identifier les sites pour l'installation des kiosques de lavage des mains • Installation kiosques devant servir de points de lavage des mains

2.3 LOCALISATION

L'aire d'intervention du projet concerne le circuit touristique menant aux monuments du PNH-CSSR à partir du point d'entrée nord de Milot, soit Barrière Battant, en passant par le site de Sans-Souci, jusqu'au Parking menant à la Citadelle. Globalement, elle se situe dans la pointe sud de la commune de Milot. La localisation de la zone d'intervention est présentée dans la carte suivante.

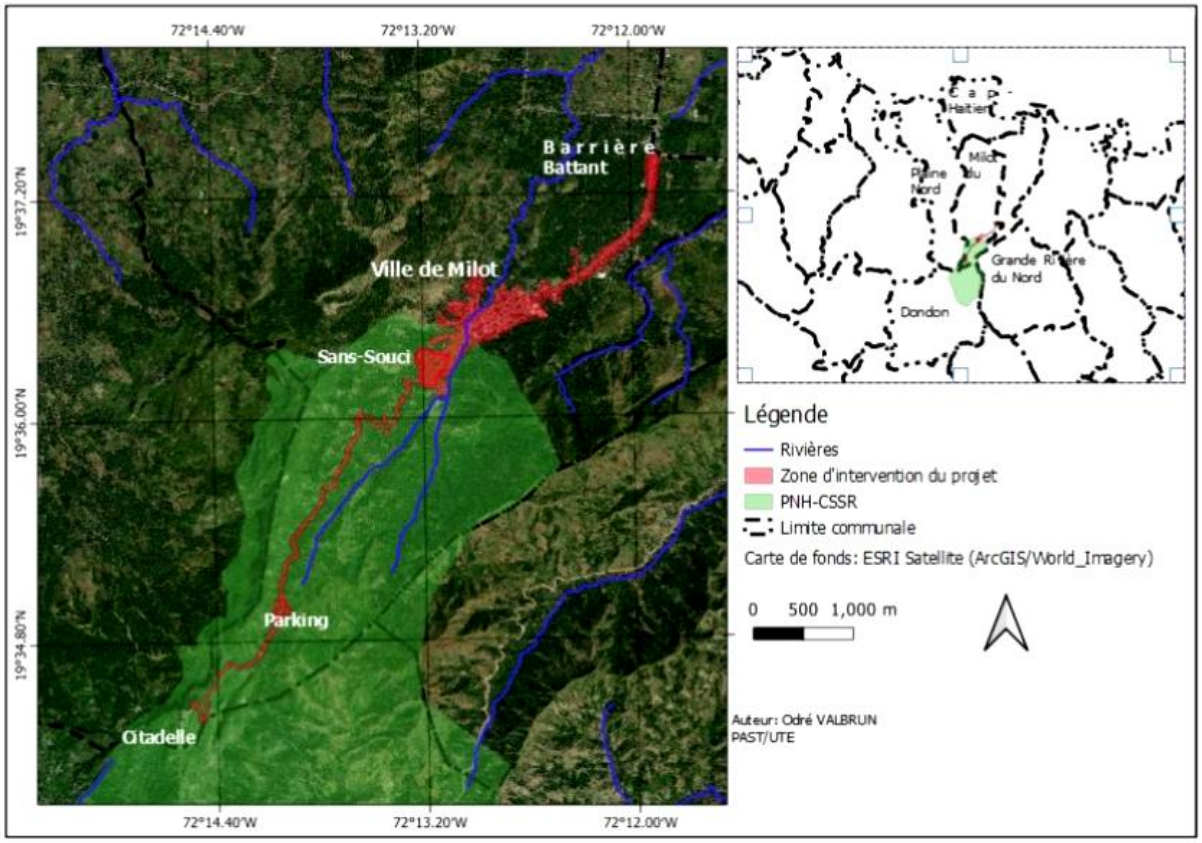


Figure 1 : Carte de localisation de l'aire d'intervention

2.4 PRESENTATION DE L'ETAT DU SITE

L'aire de travail s'étend sur une superficie d'environ 93 ha. Elle fait face à une situation d'insalubrité qui est fortement liée à l'incapacité des services de voirie de la ville de Milot à assurer correctement la collecte régulière et la gestion des déchets.

Les déchets à collecter sont constitués à plus de 90% des matières plastiques (bouteilles, sachets d'eau), des assiettes en styrofoam. Le reste est composé de matière organique biodégradable, soit des pelures et rebuts de fruits et légumes principalement dans les parages du marché public.

Les espaces verts du site de Sans-Souci ne sont pas entretenus. Par ailleurs, les rebords de routes sur le tronçon Sans-Souci-Citadelle font face à une situation similaire. Les déchets qui sortiront des travaux d'entretien de ces espaces, seront constitués essentiellement de biomasse issue de la végétation herbacée ou d'élagage d'arbres et arbustes. Ils pourront facilement être restitués aux sols voisins, comme source de fertilité. Le débroussaillage se fera le long du

tronçon routier reliant le site de Sans-Souci à la Citadelle qui fait environ 5100 mètres. L'état du site est illustré par les photos suivantes prises en novembre 2021.



Sur le plan hydrographique, la zone d'intervention est traversée par une rivière comme indiquée sur la carte et plusieurs ravines favorisées par la conformation topographique du terrain qui drainent les eaux pluviales.

3 IDENTIFICATION DES RESSOURCES MATERIELLES ET NATURELLES

Les ressources nécessaires à la réalisation du projet sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Ressources nécessaires

Ressources naturelles et dérivés	Matériels et équipements
Pour plateforme d'installation des points de lavage des mains	Pour la collecte des déchets, leur transport et le débroussaillage
Eau	Brouettes
Sable	Pelles
Ciment	Râteaux
	Machettes
	Sac-poubelles
	Balai en pailles
	EPI pour les ouvriers (gants, cache-nez)

4 LES SIMPLES MESURES DE MITIGATON (SMM)

Les Simples de Mesures de Mitigation (SMM) sont présentées au tableau suivant :

Activités	Impacts potentiels	Mesures d'atténuation	Responsabilité, Surveillance	Supervision	Calendrier
Phase de préparation de chantier					
Recrutement des ouvriers, chefs d'équipe et superviseurs	Frustration de ceux qui n'ont pas été embauchés	Stratégie de recrutement participative impliquant les organisations communautaires de base	Gestionnaire AGP et logisticien	Animateurs sociaux et agents environnementaux	
Formation pour les chefs d'équipe et superviseurs	Propagation corona virus	Mettre à la disposition des travailleurs de masques de protection, de dispositif de lavage des mains avec savon et gel alcoolique Port de masques exigé à tous les ouvriers Lavage des mains obligatoire en début et fin de journée Distanciation physique lors des réunions de groupe Limitation des groupes à 10 personnes	Animateurs sociaux et agents environnementaux de l'AGP	Gestionnaire AGP et logisticien	
Achat et attribution de fournitures pour mesures barrières au COVID-19	Mauvaise utilisation des fournitures	Sensibilisation et démonstration des modes d'emploi des fournitures avant leur attribution	Animateurs sociaux et agents environnementaux de l'AGP	Gestionnaire AGP et logisticien	
Phase d'exécution du projet					
Installation de 30 points de lavage des mains	Sécurité des pompes de lavage des mains Absence de l'alimentation en eau et détergents	Responsabiliser les chefs de ménages à proximité desquels le dispositif est installé dans une logique de cogestion pour la sécurisation des pompes et l'alimentation en eau Responsabilisation de l'AGP à travers ses animateurs sociaux et agents environnementaux dans la fourniture régulière des détergents	Animateurs sociaux et agents environnementaux de l'AGP	Gestionnaire AGP et logisticien	
Débroussaillage	Risque de blessure	Kit de premier soins incluant principalement du matériel pour la prise en charge de cas de blessure	Animateurs sociaux et agents environnementaux de l'AGP	Gestionnaire AGP et logisticien	
Collecte des déchets	Santé des travailleurs	Achat et distribution d'EPI aux ouvriers notamment des gants et des masques de protection	Animateurs sociaux et agents environnementaux de l'AGP	Gestionnaire AGP et logisticien	
Évacuation des déchets	Pollution du sol et des eaux	Stocker les déchets plastiques dans des gros sacs poubelles et les transmettre aux compagnies de collecte aux fins de recyclage à Port-au-Prince	Animateurs sociaux et agents environnementaux de l'AGP	Gestionnaire AGP et logisticien	

5 PLAN D'ELIMINATION DES DECHETS

La stratégie d'élimination des déchets sera double et proportionnée suivant la composition et le volume. Les résidus de biomasse seront valorisés en les restituant aux sols voisins des travaux. Les déchets plastiques devront intégrer les filières de recyclage du marché. En effet, diverses compagnies assurent la collecte de ces types de déchets en vue de leur recyclage. C'est le cas notamment de *Konbit plastik* qui gère plus d'une centaine de collecteurs dans le pays.

Le brulage des déchets ne sera autorisé en aucun cas.

6 GESTION DES FLUX DES TRAVAILLEURS

Les ouvriers qui travailleront dans ce projet seront issus exclusivement de la communauté. Par ailleurs, il n'y aura qu'une seule vague de recrutement. Les 160 ouvriers seront répartis en 16 équipes de 10 personnes.

7 PRISE EN COMPTE DE L'ASPECT GENRE

La stratégie de recrutement sera participative. Les responsables de l'AGP, à travers ses animateurs sociaux, identifieront les organisations communautaires de base de la zone à qui il sera demandé de désigner les personnes devant travailler dans le projet. Il sera demandé d'avoir un quota d'au moins 40% de femmes parmi les ouvriers.

8 PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LES ASPECTS SST POUR LES OUVRIERS

Une séance de sensibilisation sur les aspects de Santé et Sécurité au Travail (SST) sera conduite en faveur des ouvriers durant les 2 premières heures précédant le lancement des activités. Elle sera animée par les animateurs sociaux et environnementaux de l'AGP. Ces derniers utiliseront à cette fin un support préparé par le spécialiste environnemental de l'UTE.

9 MESURES DE MITIGATION DES RISQUES DE CONTAMINATION DE LA COVID-19 PENDANT LES TRAVAUX

Afin de prévenir les risques de propagation du corona virus durant les travaux, les mesures suivantes seront adoptées :

- Sensibilisation des travailleurs sur les consignes sanitaires à respecter sur le chantier ;
- Mise à la disposition des travailleurs de masques de protection, de dispositif de lavage des mains avec savon et gel alcoolique ;
- Obligation de port de masques à tous les ouvriers ;
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de journée pour tous les ouvriers ;
- Distanciation physique obligatoire lors des réunions de groupe

10 GESTION DES PLAINTES

Le système de gestion des plaines de l'AGP sera activé durant les travaux. Il est présenté en annexe 1.

Annexe 3. PLAN DE GESTION DE PLAINTES ET RESOLUTION DE CONFLITS

AUTORITÉ DE GESTION DU PARC (AGP)

Plan de Gestion de Plaintes et Résolution de Conflits

Parc National Historique – Citadelle/Sans-Souci/Ramiers

Milot, le 2 Juillet 2020

1- MISE EN CONTEXTE

- Durant l'année 2012, un arrêté interministériel a crée le Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique Citadelle Sans Souci Ramiers en vue d'assurer une gestion plus efficace du site. En Effet, le vendredi 3 aout 2018, une structure provisoire composée des représentants du Ministre de la Culture et de la Communication, du Tourisme et des Industries Créatives, de l'Environnement, du Secrétaire General du Comite Interministériel de Gestion (ISPAN), et de l'Unite Technique d'Execution (UTE), a été mise en place dans le cadre du Projet Patrimoine et Appui Touristique (PAST) financée par la Banque Mondiale en vue d'appuyer l'Etat Haïtien dans la structuration de l'Autorité de Gestion du Parc.
- Les principales fonctions de l' AGP consistent a assurer: (1) la conservation du patrimoine naturel, en vue de stopper la dégradation de l'environnement du site par la sensibilisation de la population locale, (2) l'exploitation touristique des sites touristiques et historiques par la promotion, la publicité, la gestion des vendeurs des guides et fournisseurs de services touristiques (3) La protection et conservation des sites du patrimoine, (4) Dans une perspective de développement durable, l'inclusion de la population dans la réalisation des activités pour améliorer ses conditions de vie et harmoniser ses relations avec les activités du Parc.
- L'AGP travaille avec un certain nombre d'acteurs avec de multiples intérêts comme les notables, les organisations locales, la communauté, les exploitants touristiques, les autorités locales, etc. Cet environnement pluriel constituera toujours un foyer potentiel de conflits, ceci implique au niveau de l'AGP de créer un cadre pour la gestion des doléances et la résolution pacifique des conflits. Le présent document vise a présenter un cadre de référence pour la gestion des conflits et doléances

2- OBJECTIFS DU DOCUMENT

- Présenter un document cadre pouvant servir de référence dans la gestion des conflits et doléances au niveau du Parc
- Anticiper les conflits afin de créer un climat de paix et sérénité entre les différents groupes au niveau du Parc
- Promouvoir la résolution pacifique des conflits afin d'éviter qu'elle ne devienne durable et ne nuise au bon fonctionnement du parc
- Instaurer un comite de médiation et de gestion des doléances aux fins de résolution pacifique des conflits
- Harmoniser les relations de l'AGP avec les différents acteurs a travers un cadre de gestion de doléances et de résolution pacifique de conflits

3- ANTECEDENTS

- La législation haïtienne a travers les recours à la conciliation, la médiation et l'arbitrage comme méthodes de résolution de conflit. Dans ce cadre, une instance de médiation dénommée Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti (CCAH) a été instituée pour faciliter le pprocessus amiable de résolution des litiges et aider les parties à trouver elles-mêmes la solution la plus conforme à leurs intérêts respectifs et avec la garantie d'une procédure rigoureusement confidentielle.
- Les politiques opérationnelles de la Banque Mondiale en matière de Gestion de plaintes et doléances et de résolution pacifique des conflits. Les populations doivent être régulièrement consultées dans le cadre des plans d'action environnementales et sociales et la mise en œuvre des plans de réinstallation pour recueillir les doléances de la population, prévenir des sources de conflits et permettre la résolution a l'amiable des conflits
- Les pratiques traditionnelles de la société haïtienne de médiation et résolution pacifique des conflits. Certains proverbes dans les conversations courantes en Haïti peuvent servir de référence pour démontrer cette tendance a la médiation et a la résolution pacifique des conflits. « *Dan ak lang konn mode* », c'est un proverbe créole qui signifie : les dents et la langue ne font pas souvent bon ménage et qu'ils sont condamnées a s'entendre. « *Depi moun relew leta, li pa zanmi'w* », c'est un autre proverbe qui proscrit l'utilisation des tribunaux ordinaires et privilégie la médiation a l'amiable pour resouder les différends.

4- PRINCIPES FONDAMENTAUX : GESTION DOLEANCES ET RESOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS

Principes	Description
1- Principes de recevabilité	Il s'applique aux activités de l'AGP ou ayant rapport. Une plainte doit être déposé par un individu et une personnalité juridique s'estimant lésés en identifiant clairement les impacts négatifs causés
2- Transparence et impartialité	Le processus sera transparent, en harmonie avec la culture locale et disponible dans la langue appropriée. Les procédures seront communiquées et validées par les communautés et les parties prenantes du projet.
3- Accessibilité	Toutes les parties prenantes du projet : les membres de la communauté, les organisations, les autorités locales et leaders de la société civile, auront accès à la procédure de gestion des doléances.
4- Investigations et Recherches	Ce principe se base sur l'obligation de recherches d'informations et preuves concernant la nature et l'origine des plaintes des parties prenantes. Les solutions doivent se baser sur les investigations et recherches réalisées sur le terrain.
5-Documentation écrite	Toutes les doléances seront consignées dans un formulaire disponible dans les locaux de l'AGP et dans d'autres sites . Ces doléances seront enregistrées et suivies jusqu'à leur résolution. En plus un registre sera disponible pour enregistrer et faire le suivi des plaintes.
6- Dialogues permanents et résolutions de conflits	Les gestions plaintes et doléances doivent anticiper les problèmes qui pourraient surgir dans la mise en œuvre des activités des projets. Elles doivent aussi permettre une résolution à l'amiable des conflits entre les différents acteurs.
7- Communication	Le principe de de communication régulière et ouverte implique un dialogue constant avec les plaignants depuis la réception des plaintes jusqu'à la communication des résultats. Ce principe permet d'avoir une meilleure traçabilité et permet de renforcer la confiance des plaignants.

5- Etapes dans la Gestion de Doléances

Etapes	Activites	Résultats
1- **Réception et enregistrement des plaintes**	➢ Enregistrer la plainte pour suivi ➢ Déterminer sa nature pour mobiliser le service concerne ➢ fournir un accuse de réception aux plaignants	Plaintes enregistrées pour suivi
2- **Traitement des plaintes**	➢ Déterminer si la plainte est recevable au regard des principes du système de gestion de doléances ➢ Si elle est recevable, le comite de gestion de doléances se réunira et présentera son verdict	Fournir une réponse en fonction des délibérations
3 - Mise en œuvre des mesures	➢ En cas d'accord entre l'équipe de CGD et le plaignant, on mettra en œuvre la réponse proposée sur la nature du problème, les parties impliquées et les intérêts en jeu	Mise en œuvre des
4- Révision des réponses en cas de non résolution	➢ .En cas de persistance de non conciliation, on suivra d'autres recours disponibles, y compris les mécanismes administratives, judiciaires... Quelque soit l'issue, on devra documenter toutes les discussions et les choix offerts	Proposer les voies alternatives disponibles
5- Clôture de la doléance	➢ La procédure sera clôturée si la médiation est satisfaisante pour les parties et mène à une entente : Il faut alors documenter la résolution satisfaisante. De même il sera nécessaire de documenter la leçon tirée	

6- CADRE ORGANISATIONEL DU SYSTÈME DE GESTION DES PLAINTES ET RESOLUTION DE CONFLIT

- Le cadre organisationnel est une la structure dont la principale mission consiste a assurer la mise en œuvre du système de gestion de doléances et résolution pacifique des conflits dans le cadre des activités du parc. Ses membres seront choisis en fonction de la conformation de l'espace territorial et des parties prenantes les plus représentatives
- Composition du Comite de Médiation

Nombre	Secteur	Méthode de Sélection
1	AGP	Le Spécialiste Social de l'AGP
1	Eglise Catholique	Demander au Cure de Milot de déléguer un membre
1	Culte Protestant	Rencontre des églises protestant pour designer une personne
1	Secteur Vodou	Rencontre du Secteur Pour designer une personne
1	Secteur Femme	Rencontre des organisations pour designer une représentante
1	Mairie	Rencontre des Mairies pour designer un représentant
1	CASEC	Rencontre des CASEC du Parc pour la désignation d'un représentant

8- Organisation Interne du Comite de Gestion des Doléances

Nombre	Fonction	Activités principales	Méthode de Choix
1	Président	➢ Convoquer les rencontre de délibération ➢ Coordonner les activités du comitee ➢ Représenter le comite	Election entre les membres
1	Vice Président	➢ Assister le Président ➢ Assurer la présidence en cas d'absence du président	Election entre les membres
1	Secrétaire	➢ Maintenir le registre du comité de doléances ➢ Assurer l'organisation interne du comité	Représentant de l'AGP
1	Porte Parole	➢ Divulguer les informations du comite ➢ Contact avec les parties prenantes	Election du comite
3	Conseillers	➢ Assister les autres membres du comite ➢ Voter aux séances de délibération	

8- Communication des activités du Comite

- Une campagne de communication par les mobilisateurs sociaux de l'AGP sera menée auprès des parties prenantes pour expliquer l'importance et les mécanismes, distribuer les formulaires de gestion de doléances pour permettre faciliter la résolution pacifique des conflits dans le cadre des activités du parc.
- La campagne de sensibilisation qui sera mise en œuvre par l'AGP pour promouvoir le plan de gestion de doléances ciblera toutes les parties prenantes du Parc et se réalisera dans les espaces sociaux suivants:
 - Les églises protestantes et catholiques
 - Les péristyles vodou
 - Les rencontres avec les organisations de femmes
 - Les rencontres avec les operateurs touristiques
 - Les animations communautaires avec les jeunes

9- Plan d'action pour la mise en œuvre

- Ce plan d'action présenté dans le tableau plus bas vise principalement a déterminer les actions qui seront entreprises pour permettre l'implantation et la mise en œuvre des activités du comité de gestion de doléances.

Activités	Objectifs	Responsables	Delais	Couts (Gourdes)
Présentation Document Gestion Doléances	Obtenir l'approbation de l'AGP	➢ JG Denis ➢ AGP	2eme semaine Juillet	
Rencontre avec les secteurs représentés dans le comite	Désignation des représentants dans le comite	➢ Mobilisateurs sociaux AGP	3eme semaine juillet	300,000.00
Information et Sensibilisation sur les procédures	Sensibiliser les parties prenantes sur les mécanismes et l'importance du comite	➢ Mobilisateurs sociaux AGP	4eme semaine Juillet	250,000.00
Investiture comite de gestion a la Citadelle	Présenter les membres a la communauté et planifier la 1ere rencontre du comite	➢ AGP ➢ JG Denis	1ere semaine aout	350,000.00
Formation Comité par le Staff de la Banque, AGP, UTE et UNESCO	➢ Membres formés sur résolution pacifiques des conflits et les mécanismes de Gestion de Doléances	➢ JG Denis ➢ AGP	2eme Semaine Aout	250,000.00

10- Annexes

1. Modèle fiche de Plaintes
2. Suivi des Plaintes

1- Modèle de Fiches de Plaintes

MODELE DE FICHE DE PLAINTES

Données du plaignant:

Nom et Prénom	
Sexe	**Masculin ()** **Féminin ()**
Identité (NIF et CIN)	**NIF :** **CIN :**
No du Dossier de Plainte	
Projet ou Activités	
Témoins Associés	
Adresse:	
Téléphone:	
Email:	

1) **Description du problème**

2) **Mesures Souhaitées ou proposées par le plaignant**

_____ **Signature du plaignant**

_____ **Représentant désigné**

Fait au _____, le _____

2- Suivi des plaintes

SUIVI DES PLAINTES

1) Données du plaignant:

Nom et Prénom		
Sexe	Masculin ()	Féminin ()
Identité (NIF et CIN)	NIF :	CIN :
No du Dossier de Plainte		
Projet ou Activités		
Témoins Associés		
Adresse:		
Téléphone & Mail		

2) Suivi Réalisé

1.
2.
3.
4.
5.

3) Mesures de Solution

4) Niveau de satisfaction du Plaignant :

Satisfait (_____) Tres Satisfait (_____)

_____ _____

Signature du plaignant **Représentant désigné du projet**

Fait au _____, le _____

Annexe 4. PLAN DE COMMUNICATION DU PNH-CSSR

Autorité Gestion Parc National Historique (AGP)

Plan Communication AGP

Milot, le 10 Juillet 2020

1

Mise en Contexte

UTE
Unité Technique d'Exécution
Ministère de l'Economie et des Finances

A- Mise en Contexte

1. Durant l'année 2012, un arrêté interministériel a crée le Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique Citadelle Sans Souci Ramiers en vue d'assurer une gestion plus efficace du site. En Effet, le vendredi 3 aout 2018, une structure provisoire composée des représentants du Ministre de la Culture et de la Communication, du Tourisme et des Industries Créatives, de l'Environnement, du Secrétaire General du Comite Interministériel de Gestion (ISPAN), et de l' Unité Technique d'Exécution (UTE), a été mise en place dans le cadre du Projet Patrimoine et Appui Touristique (PAST) financée par la Banque Mondiale en vue d'appuyer l'Etat Haïtien dans la structuration de l'Autorité de Gestion du Parc.
2. Les principales fonctions de l' AGP consistent a assurer: (1) la conservation du patrimoine naturel pour réduire la dégradation de l'environnement du Parc (2) l'exploitation touristique des sites touristiques et historiques par la promotion, la publicité, la gestion des vendeurs des guides de services touristiques (3) La protection et conservation des sites du patrimoine, (4) Dans une perspective de développement durable, l'inclusion de la population dans les activités du Parc
3. L'AGP travaille avec un certain nombre d'acteurs comme les notables, les organisations de base, les femmes, les exploitants touristiques, les autorités locales, etc. Il est important de dégager une vision partagée du parc en sensibilisant les divers publics a travers une communication active sur les activités et résultats. Ce document vise a présenter un plan de communication.

2

Objectif du Plan de Communication

UTE
Unité Technique d'Exécution
Ministère de l'Économie et des Finances

A- Objectifs du Plan

1. Communiquer les résultats des actions réalisées au niveau du Parc au Grand Public;
2. Dégager une vision partagée avec les multiples acteurs sur les enjeux stratégiques du Parc;
3. Encourager la participation des acteurs du Parc dans les actions;
4. Sensibiliser la population sur les mesures d'interdiction visant a protéger les ressources au niveau du Parc;
5. Permettre une cohabitation pacifique entre multiples acteurs autour les activités;
6. Promouvoir une image positive de l'AGP pour faciliter le développement de ses activités.

3

Les Publics Cibles

A- La Communauté

- Quand on parle de la communauté au niveau du parc , d'une manière générale on se réfère a tous les riverains vivant dans les différentes communes, les différentes zones, les différents quartiers avec des intérêts et motivations différentes. Bien souvent les conflits violents entre les communautés qui s'éclatent a l' intérieur du Parc et qui constituent une grande source de préoccupation pour d'autres acteurs institutionnels du Parc témoignent d'un manque flagrant de sensibilisation des riverains sur les enjeux du Parc. L'exploitation illégale de certaines ressources par la communauté, les ressources naturelles surtout, constituent aussi une grande source de préoccupation pour le fonctionnement et l'avenir du Parc

B- Les Notables et Organisations Communautaires de Base

- Les notables sont constitués de diverses personnalités disposant d'un certain niveau de leadership et d'une influence notoire sur les diverses communautés se trouvant dans le Parc par rapport a leurs activités. Dan ce cadre, on pourrait considérer comme notables les personnes suivantes : Les prêtes, les pasteurs, les houngans, les commerçants, les leaders d'organisation de base, les professionnels, etc. Cette catégorie de personnes constitue une source importante pour permettre la médiation dans des conflits violents et le développement de certaines activités.
- Les organisations de Base qui sont représentés a travers les organisations de jeunes, de femmes, celles qui sont organisées sur une base territoriale et qui canalisent les revendications des riverains et membres de leurs organisations respectives

C- Les acteurs institutionnels

- La Mairie qui selon la législation haïtienne exerce ses compétences et son autorité sur le développement des activités dans les communes. Dans ce cadre , 4 communes sont concernées directement par les activités du Parc
- La Police Nationale d' Haïti qui assure la fonction de sécurité sur toute l'étendue du territoire national et qui est spécialement représenté par la Police Touristique (POLITOUR). Elle détient un kiosque au niveau de cet espace territorial
- Le Ministère du Tourisme qui accompagne toutes les activités visant l'exploitation des ressources touristiques dans le Parc
- L'ISPAN qui coordonne les fonctions de protection et conservation des ressources du patrimoine touristique avec les partenaire nationaux et internationaux
- Le Ministère de l'environnement qui coordonne les activités visant la protection des ressources naturelles
- L'UTE qui dans le cadre du projet PAST financé par la Banque Mondiale soutient certaines activités dans le Parc et appuie le développement institutionnel de l'AGP

D- Les exploitants touristiques

- Les Meneurs de chevaux qui assurent le transport des touristes. Ils ont un rôle important dans la promotion de l'image positive du Parc
- Les artisans qui confectionnent de souvenirs touristiques et qui ont une exigence de qualité pour maintenir une image positive du Parc
- Les guides touristiques qui accompagnent les touristes et qui ont role important pour promouvoir une image positive du parc
- Les marchandes de souvenir ayant un rapport étroit avec les touristes et qui doivent contribuer a l'amélioration de l'image du Parc
- Les touristes qui constituent les principaux consommateurs du Parc. Dans ce cas , La communication constitue un enjeu important pouvant contribuer a leur satisfaction et renforcer une image positive du Parc

4

Stratégies de Planification

Stratégies de Communication /Public Cible

Item	Stategies	Public Cible
1.	**Communication Institutionnelle:** Vise la transmission et le partage des informations entre les acteurs, permet la construction et le maintien de relation positive entre ces acteurs pour des solutions adéquates aux problèmes	↓ Acteurs Institutionnels : MCC, MT, MDE, UTE, POLITOUR, Mairie, CASEC, etc. ↓ Les Notables
2.	**Réunions d'équipe et Consultations Publiques** : Diffusion des informations utiles aux membres de l'équipe, mises en place de clusters sectoriels visant à créer une relation de confiance et positive.	↓ Communautés et Notable ↓ Les Acteurs institutionnels ↓ Les exploitants touristiques
3	**Marketing Social** : Réalisation d'activités communautaires , d'animations sociales et intégration des communautés dans les activités a Haute intensité de main d'oeuvre	↓ La Communautés ↓ Les Notables ↓ Les organisations de base
4	**Publicité et Promotion** : C'est l'utilisation des mass medias et réseaux sociaux pour promouvoir les activités de l'AGP et communiquer les résultats en vue de sensibiliser le grand Public.	↓ Communauté ↓ Les exploitants touristiques ↓ La population en général

5

Matrice de Planification
Communication : Juillet – Septembre 2020

A- Strategies de Marketing Social

Activités	Objectifs	Suivi	Cible	Période	Budget (Gourdes)
1- Mise en Place de 25 récipients d'eau avec savon pour le lavage des mains depuis Sans Souci jusqu'à la Citadelle	- Promouvoir l'image positive du Parc - Renforcer les relations avec les riverains	- Mobilisateurs sociaux	- Communauté - OCB	11 au 15 aout	150,000.00
2- Distribution de 2500 masques confectionnes par les artisans locaux pour permettre la génération de revenus	- Promouvoir l'image positive du Parc et de l'AGP - Renforcer les relations avec la communauté	- Mobilisateurs Sociaux - AGP	- Communauté - OCB	21 au 25 aout	50,000.00
3- Constitution d'une brigade Paix de 25 Jeunes pour distribution de masques, flyers et récipients dans les zones de conflits du Parc	- Réduction de la violence communautaire - Associer les quartiers en conflit dans les activités	- Mobilisateurs Sociaux	- Communauté - OCB	11 au 15 aout	250,000.00

B- Reunion d'equipe et Consultations Publiques

Activités	Objectifs	Suivi	Cible	Période	Budget (Gourdes)
1- Planification Cluster Clusters sur Sécurité avec la Communauté, POLITOUR, AGP et Notables	- Monter une structure plurielle pour adresser les questions de sécurité	- Mobilisateurs Sociaux	- POLITOUR - Communauté - Exploitants - AGP et ISPAN	11 au 15 aout	25,000.00
2- 1ere Rencontre Cluster sur Sécurité du Parc	- Poser les enjeux de sécurité - Intégrer les parties prenantes des enjeux	- J. G Denis - Mobilisateurs	- POLITOUR - Communauté	18 au 25 aout	60,000.00
3- Planification Cluster sur l'exploitation des Ressources naturelles	- Monter une structure plurielle pour adresser les questions de ressources naturelles	- Mobilisateurs sociaux et env.	- Communauté - AGP	18 au 25 Aout	0.00
4- 1ere Rencontre Cluster sur Gestion Ressources naturelles du Parc	- Promouvoir les mesures d'interdiction - Poser les enjeux de la Gestion des Ressources Naturelles	- J. G. Denis - Fontescony	- Communauté - AGP	28 au 31 Aout	60,000.00

C- Communication Institutionnelle

Activités	Objectifs	Suivi	Cible	Période	Budget (Gourdes)
1- Rencontre de Présentation des documents de l'AGP, , rapports envoi de correspondances sur les activités aux partenaires	- Informer les partenaires des activités planifiées par l'AGP	- Conseil AGP	- Les Partenaires de l'AGP	22 et 23 Juillet	0.00

D- Publicité et Promotion

Activités	Objectifs	Suivi	Cible	Période	Budget (Gourdes)
1- Production d'un spot audio et télévisé sur les mesures de protection du Parc et de ses monuments dans le contexte du COVID	- Disponibilité spot audio et télévisé sur le parc	- Voir avec Martinez pour ce dossier	- Les visiteurs	28 au 31 aout	300,000.00
2- Diffusion Spot media audio et Télévisé dans les medias	- Informer les visiteurs sur les mesures de protection - Promouvoir le Parc et ses monuments	- Voir martinez et Ministère Culture pour Heure Service public dans les medias	- Les Visiteurs	Mois Septembre	Voir avec le Ministère
3- Création Site Web pour l'AGP et le Parc	- Promouvoir les actions de l'AGP et la beauté du Parc	- Logistique AGP - Voir avec Cupidon et Martinez de l'UTE	- Visiteurs	Mois Septembre	200,000.00

Annexe 5. PLAN DE RÉOUVERTURE POST-COVID DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR)

AUTORITÉ DE GESTION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE
CITADELLE/ SANS-SOUCI/RAMIERS
Arsenal, Route de Citadelle, Milot
Tél : +(509) 42096929 / 46307623 / 36394025

PLAN DE RÉOUVERTURE POST-COVID DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR)

© AGP, JUILLET 2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 1

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 2

1. CONTEXTE DU PLAN DE RÉOUVERTURE DU PARC 3

II. DESCRIPTION DU PLAN DE REOUVERTURE DU SITE 4

2.1.1. Sécurité du site et des visiteurs 4

2.2.2. Sensibilisation et l'éducation continue des populations du Parc 5

2.2.3. Paiement des arriérés de salaire de personnel par le Ministère du Tourisme 7

2.2.4. Actions préventives de la COVID-19 8

III. MATRICE D'ENGAGEMENT ET BUDGET DES ACTIVITES A REALISER POUR LA REOUVERTURE DU PNH-CSSR 9

IV. LES RECOMMANDATIONS 11

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AGP	: Autorité de Gestion du Parc
ANAP	: Agence Nationale des Aires Protégées
ASEC	: Assemblée de la Section Communale
BSAP	: Brigades de Sécurité et de Protection des Aires Protégées
CASEC	: Conseil d'Administration de la Section Communale
COVID-19	: Corona Virus Desease 2019
HTG	: Gourdes (Haïtienne)
ISPAN	: Institut de Sauvegarde du Patrimoine National
MCC	: Ministère de la Culture et de la Communication
MDE	: Ministère De l'Environnement
MSPP-Nord	: Ministère de la Santé Publique et de la Population – Direction Départementale Nord
MTIC	: Ministère du Tourisme et des Industries Créatives
OCB	: Organisation Communautaire de Base
ODGNH	: Organisation de la Gestion de la Destination du Nord d'Haïti
PNH/CNDDR	: Police Nationale d'Haïti/Commission Nationale de Désarment, Démantèlement et Réinsertion
PNH-CSSR	: Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers
UDMO	: Unité de Maintien d'Ordre du Nord
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UTE	: Unité Technique d'Exécution

1. CONTEXTE DU PLAN DE RÉOUVERTURE DU PARC

La Gestion du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR) relève de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) depuis deux (2) ans, suite à l'Arrêté en date du 12 Aout 2012 créant le Comité Interministériel de Gestion du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers. Les principales fonctions de l'AGP consistent à assurer : (1) la conservation du patrimoine naturel, en vue de stopper la dégradation de l'environnement du site par la sensibilisation de la population locale, (2) l'exploitation touristique des sites touristiques et historiques par la promotion, la publicité, la gestion des vendeurs, des guides et fournisseurs de services touristiques, (3) la protection et conservation des sites du patrimoine, (4) dans une perspective de développement durable, l'inclusion de la population dans la réalisation des activités pour améliorer ses conditions de vie et harmoniser ses relations avec les activités du Parc. A travers l'expérimentation, l'AGP contribue à l'appropriation de références pouvant servir de modélisation en termes de gestion et de développement des Parc Nationaux du Pays.

Au début de l'année 2020, une nouvelle pandémie de Coronavirus (COVID-19) s'est propagée soudainement et rapidement en Haïti. Alors que la prévention et le contrôle de cette pandémie de COVID-19 ont été les plus difficiles, sa propagation a été la plus rapide à l'échelle mondiale. Vu l'enjeu que représentait cette pandémie pour nous autres vivant en Haïti, des mesures de confinement ont été déclarées sur tout le territoire national par le Gouvernement Haïtien. Ainsi, la Mairie de Milot en date du 27 mars 2020 a procédé de manière unilatérale à la fermeture du site dont elle était chargée de la perception des rentée de visiteurs. Comme la gestion du site revenait à l'AGP et sur demande expresse du Ministre de la Culture et de la Communication, l'AGP a dû prendre en date du 31 mars 2020 un nouvel avis de fermeture du site déjà fermé après avoir réalisé des séances de travail avec les principaux acteurs dudit Parc : Guides, Marchands de souvenirs et Meneurs de chevaux.

Depuis la réouverture du pays en juillet 2020 par le Président de la République, son Excellence Jovenel MOISE, les acteurs du Parc déjà essoufflés sur le plan économique demandent que le site soit rouvert tout en mettant de côté la question de sécurité dans un site où des groupes rivaux s'affrontent de temps en temps mettant ainsi en danger la sécurité des visiteurs.

II. DESCRIPTION DU PLAN DE REOUVERTURE DU SITE

La réouverture du Parc nécessite une synergie d'actions du Comité Interministériel de Gestion du Parc avec les partenaires suivants : AGP, ISPAN, Mairies et CASECs du Parc, Guides, Marchands de souvenir, Meneurs de chevaux et la Population du Parc. Ce plan de réouverture prend en compte :

1. La sécurité du site et des visiteurs
2. La sensibilisation et l''éducation continue des populations du Parc
3. Le paiement des arriérés de salaire de personnel par le Ministère du Tourisme
4. Les actions préventives de la COVID-19

2.1.1. Sécurité du site et des visiteurs

Considérant les actes de vandalisme à la Citadelle, l'incendie de la Chapelle de Milot, les conflits répétés inter-habitation, les mauvaises pratiques, telles que : l'extraction illicite des roches, la coupe accélérée des arbres, le brulis des terres, la circulation des motocyclettes, et l'élevage libre dans le Parc, la question de sécurité interpelle l'Etat au plus haut niveau. Dans les conflits inter-habitation, la PNH a noté le déploiement des armes de guerre selon les témoignages d'un Responsable de la Police Touristique (POLITOUR).

De ce qui précède, le tableau ci-suivant montre les actions à réaliser avant l'ouverture du site :

#	Activités	Calendrier			Résultats attendus
		Aout	Sept	Oct.	
1.	Déploiement d'une centaine d'agents des Brigades de Sécurité et de Protection des Aires Protégées (BSAP) relevant de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) du Ministère de l'Environnement (MDE) ainsi que des visites sporadiques de l'Unité de Maintien d'Ordre du Nord (UDMO)	2ème semaine du mois d'Aout 2020			Le système de sécurité du Parc est renforcé et permet l'application des règles de bonnes conduites et de servitude et règlementation régulant la gestion de l'eau, des déchets, la coupe des arbres, l'extraction des carrières
2.	Campagne de désarmement dans le Parc (PNH/CNDDR)	2ème semaine du mois d'Aout 2020			Les armes en circulation seront confisquées
3.	Dressage d'un portail à la première	1ère semaine de Septembre 2020			L'entrée au bureau

	entrée du bureau d'accueil de Sans-Souci		d'accueil sera physiquement sécurisée
4.	Le dressage d'un dos d'âne avec barre routière devant les locaux du bureau de l'AGP pour un meilleur contrôle des visites touristiques dans le Parc	1ère semaine de Septembre 2020	L'accès sans autorisation vers Parking et Citadelle Henry sera prohibé
5.	Roulement des Guides, Marchands et des Meneurs de chevaux par rapport au COVID 19	4ème semaine de Septembre 2020	Seuls les gens faisant partie du roulement ont accès au Parc
6.	Rencontres de travail avec les Guides, les Marchands, et les Meneurs de chevaux	1ère semaine d'Aout 2020	
7.	Rencontres avec les riverains du Parc	2ème semaine d'Aout 2020	

2.2.2. Sensibilisation et l'éducation continue des populations du Parc

En ce qui concerne les recommandations sanitaires par rapport à la réouverture du PNH-CSSR, la priorité est la protection des employés des bureaux d'accueil, de l'AGP, des Guides, des Meneurs de chevaux, des Marchands, des Agents affectés aux monuments et de la population du Parc. La mise en œuvre des mesures sanitaires doit donc permettre de respecter des « mesures barrière » : distanciation d'au moins 1.50 mètre, hygiène des mains, protection par des masques dans les circonstances obligatoires lorsque le respect de la distanciation physique est impossible. En ce sens, il n'appartient pas à l'AGP de fournir des masques aux visiteurs, néanmoins une distribution de masques aux Guides, Meneurs de chevaux, Marchands de souvenirs et à la population du Parc, sera réalisée avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Afin d'assurer le respect des mesures barrières pour les employés des bureaux d'accueil, de l'AGP, les Guides, les Meneurs de chevaux, les Marchands et les Agents affectés aux monuments du Parc, il revient à leur institution ou leur association de mener des activités et d'en prendre des décisions selon les objectifs énumérés ci-après :

Le Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR) est, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), un Parc habité. Vu que les habitants du Parc jouent un rôle important dans la conservation du patrimoine immatériel, la réouverture du Parc doit succéder à une cohésion sociale afin de réduire les

probabilités de conflits inter-habitation au sein du PNH-CSSR. Les mesures proposées se résument dans ce tableau :

#	Activités	Calendrier			Résultats attendus
		Aout	Sept	Oct.	
1.	Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion des doléances et de résolution des conflits	2ème semaine d'Aout 2020			Le plan de gestion des doléances et de résolution des conflits est déjà élaboré et sera mis en œuvre
2.	Élaboration et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation	3ème semaine d'Aout 2020			La plan de communication et de sensibilisation est déjà élaboré et sera mis en œuvre
3.	Campagne d'assainissement et de prévention COVID- 19 (programmation du 4ème trimestre de l'AGP)	Aout – Septembre 2020			Une campagne d'assainissement et de prévention de la COVID-19 sera réalisée dans le PNH-CSSR
4.	Campagne de sensibilisation via Radio et DJ Mobile (programmation du 4ème trimestre de l'AGP)	Aout – Septembre 2020			Une campagne de sensibilisation via Radio et DJ Mobile sera réalisée dans le PNH-CSSR

NB : Les documents exigés par le Ministre de la Culture et de la Communication, tels que : le plan devant contrôler l'accès des visiteurs, le nouveau plan de gestion de billetterie suivront.

2.2.3. Paiement des arriérés de salaire de personnel par le Ministère du Tourisme

Le Ministère du Tourisme et des Industries Créatives a une dette de plusieurs années pour ses anciens Contractuels du Parc. Les Maires du Parc (Milot, Dondon, Plaine du Nord) et l'AGP ont signé un document demandant au Ministre du Tourisme de procéder au paiement des dettes. Une requête est restée sans suite depuis plusieurs mois. Or le paiement de ces arriérés de salaire pourrait réduire la pression sur AGP accusé de connivence avec la Mairie de Milot qui se réjouit de leur non-paiement.

#	Activités	Calendrier			Résultats attendus
		Aout	Sept	Oct.	
1	Paiement des arriérés de salaire des employés du Ministère du Tourisme (MTIC)	2ème semaine de Septembre 2020			Le paiement des arriérés de salaire des employés du Ministère du Tourisme est le préalable à la réouverture du Parc. En ce sens, l'AGP adressera une requête au Président du Comité Interministériel de Gestion du Parc, le Ministre de la Culture pour lui demander de voir avec sa collègue du Ministère du Tourisme le paiement des arriérés de salaires des anciens Contractuels du Ministère du Tourisme à partir des fonds collectés au Parc conformément à la demande produite par les Quatre Mairies du Parc appuyée par l'AGP. Car, une requête restée sans suite depuis plusieurs mois déjà
2	Passation de gestion de la perception du Parc de la Mairie de Milot à l'AGP	3ème semaine de Septembre 2020			A rappeler qu'un accord de répartition des fonds du Parc a été trouvé avec les Mairies du Parc. La Mairie de Milot devrait remettre la gestion de la perception à l'AGP qui a proposé à l'Organisation de la Destination Nord (ODGNH) de s'occuper de la gestion de la perception des rentrées de visiteurs au Parc.
3	Recrutement du personnel d'accueil (interne et externe) / MTIC	2ème semaine de Septembre 2020			Un personnel qualifié sera recruté
4	Réouverture du site	1er Octobre 2020			Le site sera rouvert

2.2.4. Actions préventives de la COVID-19

Bien que l'AGP recommande qu'une campagne de sensibilisation soit menée dans toutes les quatre (4) Communes du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR) afin de mieux prévenir les populations locales de la COVID-19, un spot publicitaire doit être tourné dans des radios locales et via DJ Mobile en vue de mieux informer les populations du Parc sur les consignes à respecter pour lutter contre le Coronavirus. Toutefois, un ensemble de mesures doit précéder la réouverture du PNH-CSSR :

#	Activités	Calendrier			Résultats attendus
		Aout	Sept	Oct.	
1.	Installation de Vingt-et-Cinq (25) points de lavage de mains au sein du PNH-CSSR dont 1 au bureau d'accueil de Sans-Souci, 1 au bureau d'accueil de Parking, 1 au bureau de l'AGP, 1 devant la Porte St-Jacques, 1 à la Citadelle, les autres dans les quartiers de Dignitaires et K-Milot	2ème semaine de Septembre 2020			Les Vingt-et-Cinq (25) points de lavage de mains au sein du PNH-CSSR seront installés et utilisables
2.	Emploi contractuel de quatre (4) infirmières pour la prise des signes vitaux (température) et l'assistance médicale	1ère semaine d'Octobre 2020			La prise des signes vitaux (température) et l'assistance médicale se font aux bureaux d'accueil du Parc
3.	Acquisition des détergents, masques, fils d'attentes, thermomètres, gants, Gel hydro-alcoolique, tensiomètres et produits de prévention de la Covid-19 (le MCC donnera les masques)	3ème semaine de Septembre 2020			L'achat de détergents, masques, fils d'attentes, thermomètres, gants, Gel hydro-alcoolique, tensiomètres et produits de prévention de la COVID-19 est fait
4.	Entretien des toilettes utilisables dans le Parc	2ème semaine de Septembre 2020			Les toilettes du Parc sont entretenues et dotés de fournitures

III. MATRICE D'ENGAGEMENT ET BUDGET DES ACTIVITES A REALISER POUR LA REOUVERTURE DU PNH-CSSR

Cette matrice du plan de réouverture précise clairement les activités à entreprendre, les institutions à charge et les budgets y relatifs.

Actions	Entité(s) responsable(s)	Budget HTG
Paiement des arriérés de salaire des employés du Ministère du Tourisme (MTIC)	MTIC	Voir le MTIC
Installation de vingt-cinq (25) points de lavage de mains au sein du PNH-CSSR	AGP	Voir projet de campagne d'assainissement /Plan d'actions de trois mois
Campagne d'assainissement et de prévention COVID- 19	AGP	Voir Plan d'actions de trois mois
Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion des doléances et de résolution des conflits	AGP, UTE	Voir Plan d'actions de trois mois
Élaboration et mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation	AGP, UTE	Voir Plan d'actions de trois mois
Publication et application des règles de bonnes conduites et de servitude et règlementation régulant la gestion de l'eau, des déchets, la coupe des arbres, l'extraction des carrières	AGP, MDE	0.00 HTG
Interdiction d'élevage libre dans les espaces de monuments	AGP, MDE	0.00 HTG
Renforcement du système de sécurité du site avec le déploiement d'une centaine d'agents des Brigades de Sécurité et de Protection des Aires Protégées (BSAP)	AGP, MDE	$20, 000.00 US
Dressage d'un portail à la première entrée du bureau d'accueil de Sans-Souci ;	AGP, ISPAN	150,000.00 HTG
Dressage d'un dos d'âne avec barre routière devant les		100,000.00 HTG

locaux du bureau de l'AGP pour un meilleur contrôle des visites touristiques dans le Parc	AGP, ISPAN	
Standardisation des services touristiques et de loisirs (formation des guides, marchands et meneurs de chevaux)	AGP, MTIC	Voir Plan d'actions de trois mois
Acquisition des détergents, masques, fils d'attentes, thermomètres, gants, Gel hydro-alcoolique, tensiomètres et produits de prévention de la Covid-19.	UTE, AGP	1, 500, 000.00 HTG
Emploiement contractuel de quatre (4) infirmières pour la prise des signes vitaux et l'assistance médicale pendant trois (3) mois	UTE & AGP	360, 000,00 HTG (30,000.00 par contractuel le mois)
Campagne de sensibilisation via Radio et DJ Mobile	AGP & UTE	Voir projet de campagne d'assainissement
Travaux d'aménagement des Kiosques d'accueil	AGP/MTIC	Voir MTIC
TOTAL		**4, 391, 809.75 Gourdes** **$38, 189.65 US**

IV. LES RECOMMANDATIONS

Dans le souci de réaliser dans les meilleures conditions le plan de réouverture du Parc NATIONAL Sans-Souci Ramiers, l'AGP fait les recommandations suivantes :

4.1. Que l'administration de l'UTE améliore le processus de décaissement pour la réalisation des activités ;

4.2. Que le Ministère du Tourisme assure le paiement des arriérés de salaire à partir des fonds collectés au Parc ;

4.3. Que les pouvoirs publics, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, la PNH, le CNDDR, le Ministère de l'Environnement, la Mairie de Milot et la Justice de Milot (plusieurs mandats d'amener sans suites), jouent pleinement leur rôle dans la sécurité du site ;

4.4. Que le Ministère de l'Environnement assure le déploiement des Brigades de Sécurité et des Protection des Aires Protégées (BSAP).

Annexe 6. PLAN DE GESTION DE LA COVID-19 AU NIVEAU DU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR)

AUTORITÉ DE GESTION DU PARC NATIONAL HISTORIQUE
CITADELLE/ SANS-SOUCI/RAMIERS
Arsenal, Route de Citadelle, Milot
Tél : +(509) 42096929 / 46307623 / 36394025

PLAN DE GESTION DE LA COVID-19

AU NIVEAU DU PARC NATIONAL HISTORIQUE

CITADELLE/SANS-SOUCI/RAMIERS (PNH-CSSR)

JUILLET 2020

© AGP, Juillet 2020

Milot, Haïti

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 2

CONTEXTE DU PLAN 3

1. PHASE DE PRÉPARATION 4
2. PHASE DE RÉPONSE 6
3. CALENDRIER D'ACTIVITÉS & BUDGET 7

CONCLUSION 8

CONTEXTE DU PLAN

L'État Haïtien dans le cadre de prévention et de lutte contre l'expansion de la Covid-19 a pris un ensemble de mesures de protection de la population lié à l'interdiction de rassemblements publics de plus de cinq (5) personnes. Cette situation d'urgence fait appel à l'action conjuguée de toutes les institutions désignant des facteurs pouvant accroitre les rassemblements. Delà, la protection de la population et des visiteurs devient l'Autorité de Gestion du Parc (AGP). Face à l'expansion de cette pandémie COVID-19, suivie de la déclaration d'urgence sanitaire internationale et des directives du Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), l'AGP arrêtait les activités touristiques ou excursions au niveau du Parc et se mobilise pour apporter une réponse urgente pour contrer la propagation du virus.

Au cours du mois de Juillet 2020, le Président de la République et son Gouvernement a demandé à ce que certaines activités puissent reprendre quand les conditions le permettent. Par ailleurs, considérant les nouvelles mesures de rouvrir les aéroports, ports, écoles du pays, l'AGP penche également sur la réouverture du PNH-CSSR qui comprend la Citadelle, le Palais Sans-Souci et le Complexe des Ramiers. Sur ce, ce plan a pour vocation d'aider à limiter propagation du virus au sein du Parc lors de la réouverture du Parc. Pour faire face à la COVID-19, ce plan de gestion de cette pandémie sert d'outil pouvant faciliter une meilleure gestion de ladite maladie.

Ce plan de gestion de la COVID-19 est élaboré par l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) en collaboration avec les différents représentants du Ministère du Tourisme (MTIC), de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), de l'Unité Technique d'Exécution (UTE), du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et du Ministère De l'Environnement (MDE). Ledit plan comprend trois (3) phases :

- Phase de préparation liée aux activités de prévention de la Covid-19 ;
- Phase de réponse liée à la prise en charge des personnes suspectes ou infectées ;
- Phase de suivi et d'apprentissage.

1. PHASE DE PRÉPARATION

La phase préparatoire de la COVID-19 comprend les activités de prévention de cette pandémie au niveau du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/ Ramiers (PNH-CSSR). Le renforcement des mesures de prévention se fera dans le PNH-CSSR qui se délimite dans les quatre (4) communes du Parc afin de lutter contre la COVID-19. Le tableau (1.1) suivant décrit l'objectif général, les résultats attendus et les activités à réaliser dans le cadre de la gestion de la COVID-19.

Tableau 1.1 Phase préparatoire de la COVID-19

#	Objectif général	Résultats attendus	Activités à réaliser
1.-	Renforcer les mesures de prévention dans le PNH-CSSR et les quatre (4) communes du Parc afin de lutter contre le COVID-19	La population du Parc est informée et connait les mesures et précautions à appliquer pour combattre l'épidémie de COVID-19	Organisation des rencontres avec les associations de la société civile, les OCB et autres prestataires de services autour de la question de la COVID-19 pour prendre des mesures nécessaires
		Des espaces de mise en quarantaine et d'isolement sont identifiés	Prise des circulaires sur les interdictions et considérations
		Des ressources humaines en soins infirmiers sont disponibles	Définition et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'information pour toucher l'ensemble des populations du Parc (spots publicitaires, DJ Mobile, banderoles, flyers, etc.)
		Des lieux de grande fréquentation du Parc sont assainis et aspergés	Signature d'un protocole d'accord avec l'Hôpital de Sacré-Cœur de Milot pour la prise en charge des personnes suspectes en quarantaine et celles qui sont infectées en isolement

#	Objectif général	Résultats attendus	Activités à réaliser
1.-	Renforcer les mesures de prévention dans le PNH-CSSR et les quatre (4) communes du Parc afin de lutter contre le COVID-19	Des points de lavage des mains sont installés au niveau du PNH-CSSR	Définition et mise en œuvre d'un programme d'assainissement au niveau du Parc visant notamment assainir et à asperger certains endroits de grande fréquentation
		Les habitants du Parc reçoivent des matériels sanitaires et hygiéniques	Réalisation des séminaires de formation pour infirmiers, auxiliaires, aides-soignants ainsi les guides, marchands du Parc et meneurs de chevaux
		L'AGP travaille de concert avec le point de contrôle, d'inspection et de dépistage de la commune d'accueil du Parc	Installation des points de lavage de mains à travers les rues
			Renforcement de la cellule de mobilisation sociale de l'AGP pour faire la sensibilisation de « porte à porte » au niveau du Parc
			Distribution des matériels sanitaires et hygiéniques à la population (masques, savons, désinfectants, etc.)
			Appui en matériels à la Protection civile et la Croix rouge (Mégaphone – radiocommunication, bottes, gants, masques, etc.)

2. PHASE DE RÉPONSE

Cette phase établit les principes et les activités à réaliser pour la prise en charge des personnes suspectes et infectées de la COVID-19.

#	Objectif général	Résultats attendus	Activités à réaliser
2-.	Augmenter les capacités de prise en charge de l'AGP en ce qui concerne les personnes suspectes de COVID-19 au niveau du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers (PNH-CSSR).	L'AGP dispose des moyens financiers adéquats, des matériels et équipements nécessaires, de moyens de communication et d'information efficaces pour faire face à la pandémie	Dotation des bureaux d'accueil (perception) des moyens de communication et d'information
		Les centres de quarantaine et d'isolement de Milot prennent le relais une fois qu'un cas symptomatique est identifié au PNH-CSSR	Emploiement contractuel de quatre (4) infirmières pour la prise des signes vitaux et l'assistance médicale
		Les principes de gestion saine sont établis et appliqués dans la gestion de la pandémie de la COVID-19	

3. CALENDRIER D'ACTIVITÉS & BUDGET

#	ACTIVITÉS	BUDGET	PÉRIODE		
			Juillet 2020	Aout 2020	Septembre 2020
1.	Organisation des rencontres avec les associations de la société civile, les OCB et autres prestataires de services autour de la question de la COVID-19 pour prendre des mesures nécessaires	0.00 HTG			
2.	Prise des circulaires sur les interdictions et considérations	0.00 HTG			
3.	Définition et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'information pour toucher l'ensemble des populations du Parc (spots publicitaires, DJ Mobile, banderoles, flyers, etc.)	0.00 HTG			
4.	Signature d'un protocole d'accord avec l'Hôpital de Sacré-Cœur de Milot pour la prise en charge des personnes suspectes en quarantaine et celles qui sont infectées en isolement	0.00 HTG			
5.	Définition et mise en œuvre d'un programme d'assainissement au niveau du Parc visant notamment assainir et à asperger certains endroits de grande fréquentation	Voir Plan de réouverture			
6.	Réalisation des séminaires de formation pour infirmiers, auxiliaires, aides-soignants ainsi les guides, marchands du Parc et meneurs de chevaux				
7.	Installation des points de lavage de mains à travers les rues	Voir Plan de réouverture			
8.	Renforcement de la cellule de mobilisation sociale de l'AGP pour faire la sensibilisation de « porte à porte » au niveau du Parc				
9.	Distribution des matériels sanitaires et hygiéniques à la population du Parc (masques, savons, désinfectants, etc.)	2.500.000.00 HTG			
10.	Appui en matériels à la Protection civile et la Croix rouge (Mégaphone – radiocommunication, bottes, gants, masques, etc.)				
11.	Dotation des bureaux d'accueil (perception) des moyens de communication et d'information				
12.	Emploiement contractuel de quatre (4) infirmières pour la prise des signes vitaux et l'assistance médicale	360, 000,00 HTG (30,000 par contractuel)			

CONCLUSION

Les deux phases susmentionnées permettront d'évaluer les différentes initiatives de prévention de la COVID-19 au niveau du Parc National Historique Citadelle/Sans-Souci/Ramiers. Aussi, elles aideront à tirer des leçons pour pouvoir mieux faire face à ces genres de situations dans l'avenir. En ce sens, la gestion de la COVID-19 permettra de faire une bonne évaluation et un bon suivi sur la propagation du COVID-19, ce qui permettra à l'AGP de se mieux préparer dans le cadre d'une éventuelle catastrophe au niveau du PNH-CSSR.

Annexe 7. IMAGES

Sensibilisation des élèves sur protection de l'environnement et du patrimoine





Éducation environnementale et sociale dans les communes du PNH-CSSR





Éducation environnementale et sociale dans les communes du PNH-CSSR







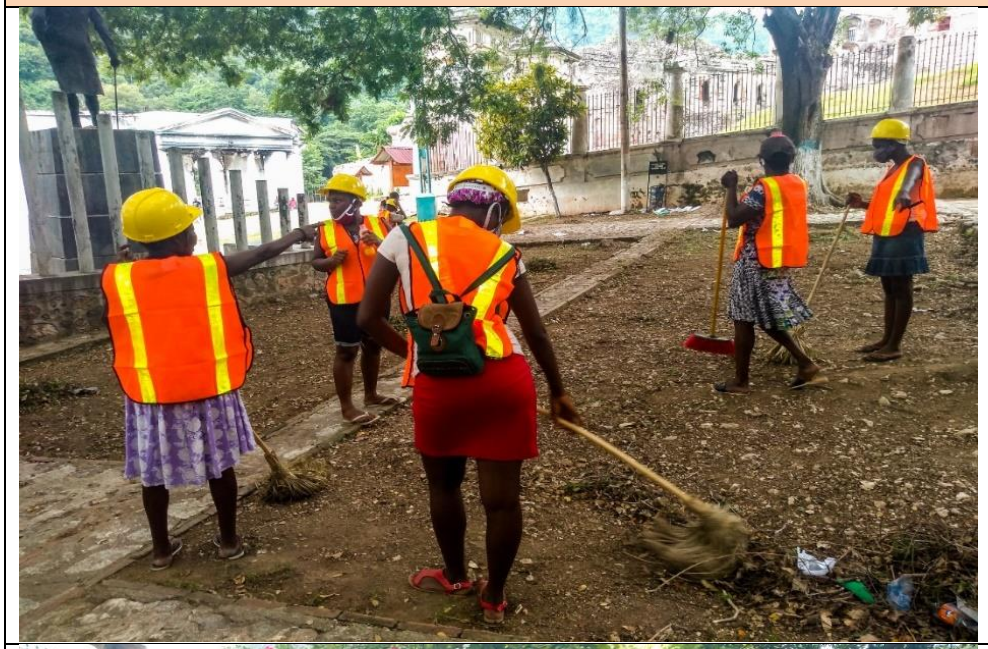

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE DANS LES COMMUNES DU PNH-CSSR








IMAGES DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'AIRE SANS-SOUCI DU 10 AU 28 AOUT 2020









IMAGES DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU PNH-CSSR DU 17 AOUT AU 4 SEPTEMBRE 2020









PHOTOS DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU PNH-CSSR / MILOT DU 27 DECEMBRE 2021 AU 14 JANVIER 2022









PHOTOS DES PREMIERS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE DONDON































CEREMONIE D'HOMMAGE AU PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS (PNH-CSSR) – JUILLET 2022









